

2011

RAPPORT FINANCIER

SEMESTRIEL



SOMMAIRE

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	1
01 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	2
Faits marquants du premier semestre 2011	2
Préambule	2
Table de passage du compte de résultat consolidé au compte de résultat ajusté	3
1.1 Résultats du premier semestre 2011	4
1.2 Commentaires sur l'activité	6
1.3 Compte de résultat semestriel 2011 consolidé	9
1.4 Structure bilantielle et trésorerie	11
1.5 Perspectives et couvertures de change	12
1.5 Transactions avec les parties liées	13
02 FACTEURS DE RISQUE	14
03 ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS	15
Compte de résultat semestriel consolidé	15
État du résultat global consolidé	16
Bilan consolidé	17
Variation des capitaux propres consolidés	18
Tableau des flux de trésorerie consolidés	19
Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du groupe Safran	20
04 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	51

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Paris, le 27 juillet 2011

Le président-directeur général,
Jean-Paul Herteman

01 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2011

- Aux termes des délibérations de son Assemblée générale mixte du 21 avril 2011, **la Société a modifié sa structure de gouvernement d'entreprise** pour adopter une structure à conseil d'administration, au lieu de la structure duale à directoire et conseil de surveillance.
- **CFM International a enregistré des commandes fermes de 910 moteurs LEAP** qui équiperont 455 Airbus A320neo pour un montant de plus de 11 milliards de dollars US (prix catalogue). Les compagnies aériennes qui ont passé commande sont : AirAsia (200 avions), CIT Aerospace (15), GECAS (60), ILFC (40), Republic Airways Holdings (80), SAS (30) et Virgin America (30).
- Sous réserve de l'accord de son conseil d'administration, **Boeing s'apprête à lancer la remotorisation du 737 équipé de moteurs LEAP**, plus économes en kérosène. Boeing a indiqué qu'American Airlines serait la première compagnie de cette nouvelle version du 737.
- En plus des commandes LEAP, **CFM International a engrangé pour 4,2 milliards de dollars US de commandes de moteurs CFM56** pendant le Salon du Bourget : 420 CFM56-5B et CFM56-7B en commandes fermes. Les compagnies aériennes clientes sont : Air Lease Corporate, Malaysian Airlines, Hainan Airlines, Utair Aviation, et d'autres.
- **Safran a finalisé avec succès deux acquisitions stratégiques** : L-1 Identity Solutions et SNPE Matériaux Énergétiques (SME).
- **Les systèmes de détection d'explosifs de Morpho ont été certifiés par les autorités aéroportuaires européennes** : les systèmes CTX 9800/9400™ DSi (à grande vitesse) et CTX 5800™ (vitesse moyenne) de détection d'explosifs dans les bagages en soute ont fait l'objet d'une évaluation de la part de la Conférence Européenne de l'Aviation Civile (CEAC). Ils ont été déclarés conformes aux normes de Standard 3 de l'Union Européenne, une étape capitale pour leur mise en œuvre dans les aéroports européens.

PRÉAMBULE

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en parallèle de ses comptes consolidés semestriels condensés, un compte de résultat ajusté.

Il est rappelé que le groupe Safran :

- résulte de la fusion au 11 mai 2005 des groupes Sagem et Snecma ; celle-ci a été traitée conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » dans ses comptes consolidés,
- inscrit, depuis le 1^{er} juillet 2005, toutes les variations de juste valeur des instruments dérivés de change en résultat financier, dans le cadre des prescriptions de la norme IAS 39 applicables aux opérations qui ne sont pas qualifiées en comptabilité de couverture (cf. principes et méthodes comptables du document de référence 2010 § 3.1 note 1.f).

En conséquence, le compte de résultat consolidé semestriel du groupe Safran est ajusté des incidences :

- de l'allocation du prix d'acquisition réalisée dans le cadre de regroupements d'entreprises significatifs. Ce retraitement concerne depuis 2005 les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem/Snecma. À compter de la publication des comptes semestriels 2010, le Groupe a décidé de retraiter les effets des écritures relatives à l'allocation du prix d'acquisition de tous les regroupements d'entreprises significatifs (et pas uniquement ceux liés à la fusion Sagem/Snecma), notamment les dotations aux amortissements des actifs incorporels, reconnus lors de l'acquisition, avec des durées d'amortissement longues, justifiées par la durée des cycles économiques des activités sur lesquelles opère le Groupe ;

TABLE DE PASSAGE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ

- de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe :
 - ainsi le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture, et
 - la reconnaissance de la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués à la clôture de l'exercice est neutralisée, y compris la partie dite « inefficace », compte tenu de la part d'instruments optionnels mis en place, des actions d'optimisation initiées sur le portefeuille d'instruments de couverture et de la volatilité des paramètres de marché, servant à leur valorisation à la juste valeur.

TABLE DE PASSAGE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ

L'incidence de ces ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

	Données consolidées 30.06.2011	Couverture de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2011
		Revalorisation du chiffre d'affaires ⁽¹⁾	Différés des résultats sur couvertures ⁽²⁾	Amortissements incorporels fusion Sagem-Snecma ⁽³⁾	Effet des autres regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires	5 585	37	-	-	-	5 622
Autres produits et charges opérationnels courants	(5 229)	-	55	80	26	(5 068)
Résultat opérationnel courant	356	37	55	80	26	554
Autres produits et charges opérationnels non courants	(14)	-	-	-	-	(14)
Résultat opérationnel	342	37	55	80	26	540
Coût de la dette nette	(17)	-	-	-	-	(17)
Résultat financier lié au change	1 007	(37)	(1 008)	-	-	(38)
Autres produits et charges financiers	(49)	-	-	-	-	(49)
Résultat financier	941	(37)	(1 008)	-	-	(104)
Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	6	-	-	-	-	6
Produit (charge) d'impôts	(408)	1	328	(26)	(10)	(115)
Résultat net des activités poursuivies	881	1	(625)	54	16	327
Résultat des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(7)	-	-	(2)	(1)	(10)
Résultat net part du Groupe	874	1	(625)	52	15	317

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux de la période.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux des périodes futures ((1008) millions d'euros hors impôts différés) jusqu'au dénouement et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison pour 55 millions d'euros.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem/Snecma.

(4) Annulation des amortissements des actifs incorporels identifiés lors des acquisitions récentes.

Il est rappelé que seuls les comptes consolidés semestriels présentés au chapitre 3 font l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes, y compris les agrégats chiffre d'affaires et résultat opérationnel fournis en données ajustées dans la note 4 « Information sectorielle ».

Les données financières ajustées, autres que celles fournies dans la note 4 « Information sectorielle » du chapitre 3, font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le présent document.

01 1.1 RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2011

Toutes les données chiffrées relatives au compte de résultat de la période et commentées aux §1.1 et 1.2 sont exprimées en données ajustées, sauf mention contraire. Les commentaires relatifs aux comptes consolidés semestriels sont disponibles au §1.3 du présent document.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SEMESTRIEL AJUSTÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2010 données ajustées	30.06.2011 données ajustées
Chiffre d'affaires	5 197	5 622
Autres produits	88	100
Produits des activités ordinaires	5 285	5 722
Production stockée	16	121
Production immobilisée	112	151
Consommations de l'exercice	(3 001)	(3 383)
Frais de personnel	(1 786)	(1 839)
Impôts et taxes	(106)	(115)
Dotations nettes aux amortissements & aux provisions pour risques et charges	(109)	(77)
Dépréciations d'actifs	3	(35)
Autres produits et charges opérationnels courants	14	9
Résultat opérationnel courant	428	554
Autres produits et charges opérationnels non courants	–	(14)
Résultat opérationnel	428	540
Coût de la dette nette	(20)	(17)
Résultat financier lié au change	(38)	(38)
Autres produits et charges financiers	(78)	(49)
Résultat financier	(136)	(104)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	7	6
Résultat avant impôt	299	442
Charge d'impôts	(70)	(115)
Résultat net des activités poursuivies	229	327
Résultat des activités destinées à être cédées	–	–
Résultat de la période	229	327
Attribuable :		
▪ aux propriétaires de la société mère	223	317
▪ aux intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)	6	10
Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	0,56	0,79
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	0,55	0,79
Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	0,56	0,79
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	0,55	0,79
Résultat net par action des activités destinées à être cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	0,00	0,00
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	0,00	0,00

Chiffre d'affaires ajusté

Croissance solide du chiffre d'affaires. Au premier semestre 2011, le chiffre d'affaires de Safran s'élève à 5 622 millions d'euros, comparé à 5 197 millions d'euros pour la même période de l'année précédente, soit une progression de 8,2 % d'une année sur l'autre. Le chiffre d'affaires a progressé de 7,1 % sur une base organique.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 a progressé de 425 millions d'euros sur une base publiée, soulignant les performances solides de tous les secteurs d'activités. Sur une base organique, le chiffre d'affaires est en croissance de 370 millions d'euros grâce aux tendances haussières dans les activités de services en aéronautique civile, à la solidité des activités de Défense (optronique) et à la plus forte dynamique des activités de Sécurité (identification biométrique, documents électroniques).

La croissance organique a été calculée en déduisant des chiffres 2011 la contribution des activités acquises en 2010 et 2011 et des activités nouvellement consolidées par rapport au périmètre 2010, à taux de change constants. Les calculs suivants ont donc été appliqués :

Croissance publiée			8,2 %
Impact des acquisitions et activités nouvellement consolidées	133 M€	(2,6) %	
Effets de change	(78) M€	1,5 %	
Croissance organique			7,1 %

L'effet de change défavorable de 78 millions d'euros constaté au premier semestre 2011 traduit l'effet négatif des ventes réalisées en devises étrangères, notamment en dollars US, en livres britanniques et en dollars canadiens. Il a été partiellement compensé par un impact de couverture positif dû à une amélioration significative du cours couvert du Groupe (1,38 dollar US pour 1 euro par rapport à 1,45 dollar US pour 1 euro au cours du premier semestre 2010).

Résultat opérationnel courant ajusté

La marge opérationnelle courante est en hausse de 1,7 point. Au premier semestre 2011, Safran a dégagé un résultat opérationnel courant de 554 millions d'euros (9,9 % du chiffre d'affaires), en hausse de 29 % par rapport au chiffre du premier semestre 2010 de 428 millions d'euros (8,2 % du chiffre d'affaires). Après prise en compte des effets de change positifs (64 millions d'euros) et de l'effet légèrement positif des acquisitions et des activités nouvellement consolidées (7 millions d'euros), la progression organique ressort à 55 millions d'euros, soit 12,9 % d'une année sur l'autre.

Cette forte progression est principalement réalisée grâce aux activités aéronautiques (croissance solide des équipements de première monte et tendances à la hausse dans les services en aéronautique civile), tout en tirant parti d'une structure de coûts optimisée.

Quelques éléments non récurrents ont été enregistrés au premier semestre 2011 : un impact de (7) millions d'euros lié à une décision de justice défavorable dans les activités de Défense et (7) millions d'euros de coûts de transaction pour fusion-acquisition, liés essentiellement aux acquisitions de L-1 Identity Solutions et de SME.

(en millions d'euros)	S1 2010	S1 2011
Résultat opérationnel courant	428	554
En % du chiffre d'affaires	8,2 %	9,9 %
Éléments non récurrents	-	(14)
Plus values (moins values) des cessions	-	-
Reprise (charge) de dépréciations	-	-
Autres éléments non opérationnels inhabituels et matériels	-	(14)
Résultat opérationnel	428	540
En % du chiffre d'affaires	8,2 %	9,6 %

Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté du premier semestre 2011 s'établit à 540 millions d'euros, contre 428 millions d'euros au premier semestre 2010, soit une progression de 26 %.

Résultat financier ajusté

Le résultat financier ajusté du premier semestre 2011 s'établit à (104) millions d'euros contre (136) millions d'euros au premier semestre 2010. Le coût de l'endettement net s'élève à (17) millions d'euros contre (20) millions d'euros au premier semestre 2010.

Le résultat de change de la période intègre un produit de 34 millions d'euros lié à la revalorisation des provisions libellées en devises contre une charge de (81) millions d'euros au premier semestre 2010. Par ailleurs, le résultat de change du premier semestre 2011 intègre la variation de juste valeur d'instruments dérivés de change mis en place en vue de l'acquisition L-1 Identity Solutions et non encore débouclés au 30 juin 2011 pour un montant de (46) millions d'euros.

Le résultat financier intègre les charges de désactualisation des éléments de passifs et d'actifs pour un montant de (33) millions d'euros au premier semestre 2011 comme au premier semestre 2010, sans impact sur la trésorerie.

Résultat net ajusté – Part du Groupe

Le résultat net ajusté (part du Groupe) progresse de 42 % sur une base annuelle. Le résultat net ajusté (part du Groupe) s'élève à 317 millions d'euros soit 0,79 euro par action, contre 223 millions d'euros (0,56 euro par action) au premier semestre 2010. Outre la hausse du résultat opérationnel courant, cette meilleure performance comprend un résultat financier de (104) millions d'euros et une charge d'impôts de (115) millions d'euros (26 % de taux d'imposition effectif).

1.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ

CHIFFRES CLÉS DU 1^{ER} SEMESTRE

Chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	S1 2010	S1 2011	% variation publiée	% variation organique
Propulsion aéronautique et spatiale	2 763	2 977	7,7 %	6,0 %
Équipements aéronautiques	1 374	1 504	9,5 %	9,0 %
Défense	558	624	11,8 %	10,2 %
Sécurité	479	509	6,3 %	8,4 %
Autres	23	8	Na	Na
TOTAL GROUPE	5 197	5 622	8,2 %	7,1 %

Résultat opérationnel courant par activité

(en millions d'euros)	S1 2010	S1 2011	% variation
Propulsion aéronautique et spatiale	311	424	36 %
% du chiffre d'affaires	11,3 %	14,2 %	
Équipements aéronautiques	68	99	46 %
% du chiffre d'affaires	4,9 %	6,6 %	
Défense	28	31	11 %
% du chiffre d'affaires	5,0 %	5,0 %	
Sécurité	61	59	(3) %
% du chiffre d'affaires	12,7 %	11,6 %	
Autres	(40)	(59)	Na
TOTAL GROUPE	428	554	29 %
% du chiffre d'affaires	8,2 %	9,9 %	

Chiffre d'affaires 2011 par trimestre

(en millions d'euros)	T1 2011	T2 2011	S1 2011
Propulsion aéronautique et spatiale	1 423	1 554	2 977
Équipements aéronautiques	729	775	1 504
Défense	292	332	624
Sécurité	233	276	509
Autres	4	4	8
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	2 681	2 941	5 622

COMMENTAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Propulsion aéronautique et spatiale

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2011 progresse de 7,7 % pour s'établir à 2 977 millions d'euros, soit 6,0 % de croissance organique, comparé à un chiffre d'affaires de 2 763 millions d'euros au premier semestre 2010. Cette hausse est due à une reprise plus forte des activités de services des moteurs CFM, des hélicoptères et des moteurs civils récents de forte puissance, ainsi qu'à l'augmentation continue des livraisons des équipements de première monte.

Les livraisons de nouveaux moteurs CFM56, soit 636 unités, sont étales par rapport à la même période de l'année dernière. Après un Salon du Bourget couronné de succès, les commandes de moteurs CFM56 et LEAP totalisent désormais plus de 7 500 moteurs, ce qui représente environ 6 années de production. CFM International détient 63 % de part de marché de la motorisation des A320neo commandés à ce jour. Le chiffre d'affaires dégagé par les moteurs de première monte est en progression, notamment grâce à un effet prix pour le CFM56 et aux premières livraisons de SaM146. En excluant la contribution de l'acquisition de SME, le chiffre d'affaires de la propulsion spatiale et de missiles est stable au premier semestre.

Au premier semestre 2011, la part du chiffre d'affaires généré par les services représente 49,8 % des activités de Propulsion, qui tirent parti de la forte contribution de l'aéronautique civile. Les ventes de pièces de rechanges de CFM International sont en hausse de 13,4 % en USD ; la croissance est de plus de 20 % pour les moteurs de seconde génération. Au deuxième trimestre 2011, le chiffre d'affaires réalisé par les pièces de rechange de CFM International est en hausse de 20,9 % en USD par rapport au deuxième trimestre 2010 (et de 8 % par rapport au premier trimestre 2011). Au premier semestre 2011, le nombre total estimé* de passages en atelier d'avions équipés de moteurs CFM est de 1 183 contre 1 082 au premier semestre 2010. Les services pour hélicoptères et moteurs civils récents de forte puissance continuent à faire preuve d'un fort dynamisme.

Le résultat opérationnel courant au premier semestre 2011 est de 424 millions d'euros (14,2 % du chiffre d'affaires), en hausse de 36 % par rapport à la même période l'année dernière (311 millions d'euros, soit 11,3 % du chiffre d'affaires). Cette amélioration significative est due à une forte activité des services dans l'aéronautique civile et à la montée en puissance des contrats de maintenance à l'heure de vol, principalement pour les turbines d'hélicoptères, ainsi qu'à une progression de la recette unitaire des moteurs CFM56. Cette performance s'explique aussi par les efforts de réduction des coûts du programme Safran+, en partie contrebalancés par des investissements en R&D plus élevés, principalement pour les moteurs LEAP et Silvercrest. L'effet de change a eu, lui aussi, un impact positif sur la rentabilité.

La contribution de SNPE Matériaux Énergétiques (consolidée depuis le 5 avril) s'élève à 66 millions d'euros en chiffre d'affaires et à 6 millions d'euros en résultat opérationnel courant.

Équipements aéronautiques

Les activités Équipements aéronautiques ont réalisé un chiffre d'affaires de 1 504 millions d'euros pour le premier semestre, en hausse de 9,5 % (9 % sur une base organique), comparé à la même période en 2010.

La progression du chiffre d'affaires est essentiellement due aux activités de nacelles et de systèmes d'atterrissage. Les livraisons de petites nacelles ont fortement augmenté (+47 %), ainsi que celles des nacelles pour l'A380 (54 unités au premier semestre 2011 contre 28 nacelles à la même période de l'année dernière). Le nombre des autres grandes nacelles livrées est en légère hausse, grâce notamment à l'A320. Les activités de services en aéronautique civile ont enregistré de solides performances au premier semestre (trains d'atterrissage, systèmes de freinage et roues).

Au premier semestre, le chiffre d'affaires généré par les activités de services progresse de 26 millions d'euros, tiré par l'aéronautique civile ; néanmoins, la part du chiffre d'affaires des Équipements aéronautiques a légèrement décliné, passant de 32,6 % à 31,5 %, principalement en raison de la hausse relative plus forte des livraisons de première monte.

* Le nombre de shop visit est estimé ; il peut être revu à la marge à l'avenir au fur et à mesure que les compagnies aériennes finalisent leur reporting.

Le résultat opérationnel courant au premier semestre 2011 ressort à 99 millions d'euros (6,6 % du chiffre d'affaires), en hausse de 46 % comparé à 68 millions d'euros pour le premier semestre 2010 (4,9 % du chiffre d'affaires). Cette amélioration est due à une contribution significative des activités de services dans l'aéronautique civile (freins carbone et trains d'atterrissage) et à de meilleurs prix pour les systèmes d'atterrissage de première monte. Dans une moindre mesure, ceci est aussi lié au redressement de l'activité nacelles, notamment aux coûts de production plus bas pour un nombre de nacelles d'A380 plus élevé et à une reprise de l'activité des petites nacelles. L'effet change a eu aussi un impact positif sur la rentabilité.

La contribution de Labinal Salisbury (sur 6 mois) est de 36 millions d'euros en chiffre d'affaires et de 4 millions d'euros en résultat opérationnel courant.

Défense

Le chiffre d'affaires du premier semestre est en hausse de 11,8 % et s'établit à 624 millions d'euros, soit une croissance de 10,2 % sur une base organique comparé à l'année précédente. Cette progression est essentiellement liée au dynamisme de l'activité optronique (+30 %) qui bénéficie d'un important carnet de commandes (équipements à liaisons intégrées FELIN pour l'armée française, jumelles infrarouges de longue portée pour les marchés export). Cette évolution a toutefois été modérée par un ralentissement de l'activité avionique, dû à une baisse des volumes dans les autodirecteurs infrarouge et les programmes de modernisation avions.

Le résultat opérationnel courant du premier semestre s'élève à 31 millions d'euros (soit 5,0 % du chiffre d'affaires) ; il est légèrement en hausse comparé aux 28 millions d'euros (5,0 % du chiffre d'affaires) enregistrés au premier semestre 2010. L'activité optronique a généré un meilleur résultat grâce à un volume et un mix favorables tandis que l'activité avionique a souffert d'une baisse des volumes. Safran Electronics a atteint pour la première fois l'équilibre opérationnel après les frais de démarrage liés à sa création.

Sécurité

Au premier semestre 2011, les activités de Sécurité enregistrent un chiffre d'affaires de 509 millions d'euros, en hausse de 6,3 % par rapport à la même période de 2010. Sur une base organique, le chiffre d'affaires est en hausse de 8,4 %, tiré par un très bon trimestre pour l'activité de documents électroniques, notamment dans les secteurs bancaire et de télécommunications en Amérique Latine et par de bonnes performances de l'activité d'identification biométrique, qui viennent compenser l'impact défavorable lié à l'achèvement du contrat d'identification en Côte d'Ivoire. Sur une base organique et hors effet du contrat ivoirien, le chiffre d'affaires a augmenté de 13 % au premier semestre 2011. Le mix-produit, une faiblesse des volumes et un ajustement réglementaire des prix dans l'activité de détection ont pesé sur le chiffre d'affaires.

Le résultat opérationnel courant au premier semestre s'établit à 59 millions d'euros (11,6 % du chiffre d'affaires) comparé à 61 millions d'euros (12,7 % du chiffre d'affaires) l'année précédente. Hormis un écart de conversion dû au change ayant entraîné un impact de (2) millions d'euros, la rentabilité organique est restée stable. En effet, la faiblesse temporaire des activités de détection, notamment aux États-Unis, a été pleinement compensée par la plus forte contribution des solutions d'identification et de l'activité documents électroniques.

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

L'effort de R&D autofinancée (avant le Crédit d'Impôt Recherche) s'établit à 382 millions d'euros, soit 6,8 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2011, en hausse de 91 millions d'euros par rapport au premier semestre 2010. Il reflète une augmentation des dépenses liées aux nouveaux programmes (notamment les moteurs LEAP et Silvercrest) alors que d'autres programmes de R&D approchent de leur terme (A350 et A380). L'effet sur le résultat opérationnel courant après le CIR est de 252 millions d'euros, en augmentation de 71 millions d'euros par rapport à l'année dernière. Les dépenses totales de R&D (y compris celles financées par les clients) atteignent 544 millions d'euros.

1.3 COMPTE DE RÉSULTAT SEMESTRIEL 2011 CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	30.06.2010	30.06.2011	% variation
Chiffre d'affaires	5 367	5 585	+4,1 %
Autres produits et charges opérationnels	(4 817)	(5 229)	
Résultat opérationnel courant	550	356	(35,2) %
Autres produits et charges non courants	-	(14)	
Résultat opérationnel	550	342	(37,8) %
Résultat financier	(2 085)	941	
Quote-part des mises en équivalence	7	6	
Produit (charge) d'impôts	559	(408)	
Résultat des activités poursuivies	(969)	881	
Résultat des activités abandonnées	-	-	
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(4)	(7)	
Résultat net part du Groupe	(973)	874	

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 5 585 millions d'euros pour le premier semestre 2011 à comparer à 5 367 millions d'euros pour le premier semestre 2010, soit une augmentation de 4,1 %.

Il est rappelé que le passage entre le chiffre d'affaires ajusté et le chiffre d'affaires consolidé s'explique par la prise en compte des couvertures de change. Au 30 juin 2011, la neutralisation de l'impact des couvertures de change a eu pour effet de minorer le chiffre d'affaires consolidé par rapport au chiffre d'affaires ajusté à hauteur de (37) millions d'euros contre une majoration de 170 millions d'euros au 30 juin 2010. L'évolution de l'impact des couvertures de change sur le chiffre d'affaires est liée à l'évolution de l'écart entre les cours de change moyens et les cours couverts effectivement obtenus sur la période sur la partie des flux nets en devises couverts par le Groupe. À titre d'exemple, sur la parité EUR/USD, le cours couvert du premier semestre 2011 était de 1,38 contre un cours moyen sur le semestre de 1,40, ce qui explique que l'annulation de la prise en compte de la couverture contribue à présenter un chiffre d'affaires consolidé inférieur au chiffre d'affaires consolidé ajusté. L'évolution du chiffre d'affaires de chaque secteur opérationnel, est commentée ci-dessus (cf.§ 1.1 et 1.2.)

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 356 millions d'euros pour le premier semestre 2011 contre 550 millions d'euros pour le premier semestre 2010, soit une diminution de 35,2 % et diffère du résultat opérationnel courant ajusté qui s'établit à 554 millions d'euros du fait qu'il intègre :

- une charge d'amortissement des actifs incorporels valorisés lors de l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, d'un montant de (80) millions d'euros (contre une charge de (79) millions d'euros au premier semestre 2010) au titre de la fusion Sagem/Snecma en mai 2005 et d'un montant de (26) millions d'euros (contre une charge de (23) millions d'euros au premier semestre 2010) au titre des autres regroupements d'entreprises significatifs ;
- et (92) millions d'euros d'impact négatif liés à une comptabilisation des transactions libellées en devises aux cours moyens de la période, plutôt qu'aux cours couverts effectivement obtenus sur la période au travers de la gestion du risque de change conduite par le Groupe (contre un impact positif de 224 millions d'euros pour le premier semestre 2010).

L'évolution du résultat opérationnel courant, hors impact des retraitements liés aux comptes ajustés, est commentée ci-dessus (cf.§ 1.1 et 1.2).

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 342 millions d'euros pour le premier semestre 2011 contre 550 millions d'euros pour le premier semestre 2010, soit une diminution de 37,8 % et se compose d'un résultat opérationnel courant à hauteur de 356 millions d'euros au premier semestre 2011 (contre 550 millions d'euros au premier semestre 2010) et des autres éléments non courants pour un montant de (14) millions d'euros au premier semestre 2011.

L'évolution du résultat opérationnel, hors impact des retraitements liés aux comptes ajustés, est commentée ci-dessus (cf.§ 1.1).

Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 941 millions d'euros au premier semestre 2011 contre (2 085) millions d'euros au premier semestre 2010.

Le résultat financier consolidé diffère du résultat financier ajusté sur deux éléments :

- la variation de juste valeur des instruments financiers de couverture de change non dénoués pour 1 008⁽¹⁾ millions d'euros pour le premier semestre 2011 (contre (1 781) millions d'euros au premier semestre 2010), l'intégralité de la variation de juste valeur étant comptabilisée en résultat financier dans les comptes consolidés contrairement aux données ajustées dans lesquelles l'impact de variation de juste valeur des instruments financiers de change non dénoués est neutralisée ;
- le résultat de la couverture de change sur les flux en devises de la période, couverts par le Groupe, soit un produit de 37 millions d'euros pour le premier semestre 2011 contre une perte de (168) millions d'euros au premier semestre 2010, ce résultat de change étant comptabilisé en résultat financier dans les comptes consolidés et en résultat opérationnel (majoritairement en chiffre d'affaires) dans le compte de résultat ajusté.

Au premier semestre 2011, la variation de juste valeur des instruments dérivés de change a conduit à constater un produit financier d'un montant de 1 008 millions d'euros, du fait d'une évolution plus favorable du cours EUR/USD sur le semestre. Le résultat financier consolidé du premier semestre 2011 a été marqué par la variation favorable sur la période de la valeur de marché du portefeuille d'instruments dérivés de change. Cette variation s'explique par la volatilité observée sur le cours EUR/USD, le portefeuille ayant été valorisé sur la base de 1,45, cours de clôture au 30 juin 2011 contre 1,34 au 31 décembre 2010, contrairement à une variation très défavorable sur le premier semestre 2010 (le portefeuille ayant été valorisé sur la base de 1,23, cours de clôture au 30 juin 2010 contre 1,44 au 31 décembre 2009).

Impôt

La charge d'impôt constatée au 30 juin 2011 s'élève à (408) millions d'euros, contre un produit d'impôt de 559 millions constaté au 30 juin 2010. Au premier semestre 2011, la charge d'impôt inclut, entre autres éléments, une charge d'impôt différé de (328) millions d'euros relatif à la variation de juste valeur des instruments dérivés de change sur la période. Au premier semestre 2010, le produit d'impôt incluait, entre autres, un produit d'impôt différé de 594 millions d'euros relatif à la variation de juste valeur des instruments dérivés de change sur la période.

Résultat net consolidé part du Groupe

Le résultat net consolidé ressort à 874 millions d'euros au 30 juin 2011, contre (973) millions d'euros au 30 juin 2010.

(1) Hors impact de la variation de juste valeur des instruments financiers dédiés à l'opération L-1 ((46) millions d'euros).

1.4 STRUCTURE BILANTIELLE ET TRÉSORERIE

Bilan – Actif

(en millions d'euros)	31.12.2010	30.06.2011
Écarts d'acquisition	2 298	2 431
Immobilisations corporelles et incorporelles	5 383	5 411
Autres actifs non courants	657	691
Juste valeur des instruments financiers et dérivés	230	965
Stocks et en-cours de production	3 508	3 712
Créances clients et autres débiteurs	4 219	4 643
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 062	1 760
Autres actifs courants	256	238
TOTAL ACTIF	18 613	19 851

Bilan – Passif

(en millions d'euros)	31.12.2010	30.06.2011
Capitaux propres	4 705	5 281
Provisions	2 424	2 256
Dettes soumises à des conditions particulières	701	706
Passifs portant intérêts	2 051	2 098
Autres passifs non courants	871	1 138
Fournisseurs et autres créditeurs	7 236	7 886
Autres passifs courants	625	486
TOTAL PASSIF	18 613	19 851

Tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	S1 2010	2010	S1 2011
Résultat net ajusté	223	508	317
Dotation aux amortissements et aux provisions	212	462	103
Autres	138	167	115
Neutralisation des activités destinées à être cédées	–	5	–
Capacité d'autofinancement	573	1 142	535
Variations du BFR	(131)	317	(79)
Investissements corporels	(122)	(271)	(148)
Investissements incorporels	(132)	(254)	(151)
Cash flow libre	188	934	157
Dividende versé	(158)	(161)	(202)
Cessions/acquisitions et divers	(115)	(251)	(314)
Variation nette de trésorerie	(75)	(522)	(359)
Position financière nette au 1^{er} janvier	(498)	(498)	24
Position financière net au 31 décembre	(575)	24	(335)

Faible niveau d'endettement. La dette nette s'établit à 335 millions d'euros au 30 juin 2011 comparé à une position nette de trésorerie de 24 millions d'euros au 31 décembre 2010. La génération de cash flow libre de 157 millions d'euros s'explique par un niveau élevé de rentabilité opérationnelle (capacité d'autofinancement de 535 millions d'euros). Ce dernier est atténué partiellement par une augmentation des besoins en fonds de roulement de 79 millions d'euros ainsi que par des investissements R&D plus élevés. En avril, un dividende d'un montant de 202 millions d'euros (0,50 euro par action) a été versé ; l'impact net de l'acquisition de la société SME est de 270 millions d'euros.

Safran disposait au 30 juin 2011 d'une trésorerie et de titres négociables d'un montant de 1,8 milliard d'euros ainsi que des facilités de crédits confirmées et non tirées qui s'élevaient à 2,4 milliards d'euros.

01 1.5 PERSPECTIVES ET COUVERTURES DE CHANGE

PERSPECTIVES

Les performances du premier semestre 2011, la contribution de SME ainsi qu'un meilleur cours couvert conduisent le Groupe à relever ses perspectives de chiffre d'affaires et de rentabilité.

- Le chiffre d'affaires devrait augmenter de l'ordre de 6 à 9 % grâce à la contribution de SME et malgré un cours de change spot moyen estimé moins favorable, de 1,39 USD pour 1 euro.
- Le résultat opérationnel courant devrait progresser entre 25 et 30 % grâce à la contribution de SME, aux performances du premier semestre et à un cours couvert cible de 1,37 USD pour 1 euro.
- Le cash flow libre devrait représenter environ un tiers du résultat opérationnel courant en tenant compte de l'augmentation attendue du BFR et des investissements en R&D.

Ces perspectives se basent sur les hypothèses suivantes :

- Progression de 10 à 15 % des activités de services en aéronautique civile.
- Augmentation significative des livraisons d'équipements de première monte en aéronautique.
- Augmentation des investissements de R&D (impact net d'environ 80 millions d'euros sur le résultat opérationnel et de plus de 200 millions d'euros en numéraire par rapport à 2010 notamment pour le développement du moteur LEAP).
- Croissance forte et rentable des activités de Sécurité.
- Poursuite du programme Safran+ d'amélioration de la rentabilité et de réduction des frais généraux.

Les perspectives 2011 ne tiennent pas compte de la contribution de l'acquisition de L-1 Identity Solutions.

Le coût de la « prime de partage des profits » à verser aux salariés (prime liée à l'augmentation de la distribution de dividendes selon la nouvelle réglementation en vigueur en France) n'est pas pris en compte dans ces perspectives. Safran n'a en effet pas encore entamé de discussions avec les représentants du personnel afin d'aborder les conditions de ce versement de prime.

COUVERTURES DE CHANGE

Au cours du premier semestre 2011, le Groupe a amélioré d'1 cent son cours couvert cible pour chacune des années 2011, 2012 et 2013 et a commencé à couvrir son exposition pour 2015. Au 15 juillet 2011, le montant des couvertures en portefeuille s'élevait à 14,7 milliards de dollars US.

Le portefeuille de couvertures a été optimisé en tirant parti des opportunités de marché, ce qui a permis d'améliorer sensiblement l'effet positif sur le résultat opérationnel :

- 2011 : nouvel objectif de 1,37 dollar US pour 1 euro contre 1,38 dollar US auparavant
- 2012 : nouvel objectif de 1,33 dollar US pour 1 euro contre 1,34 dollar US auparavant
- 2013 : nouvel objectif de 1,29 dollar US pour 1 euro contre 1,30 dollar US auparavant

Le programme de couverture de change de 2014 est déjà bien avancé : 3,1 milliards ont été couverts au cours de 1,30 dollar US, un montant qui devrait atteindre 4,7 milliards de dollars US à 1,28 dollar US dans la mesure où le cours Euro/Dollar US reste inférieur à 1,52 pour la plus grande partie de 2011 et 2012. Le programme de couverture 2015 a déjà démarré : 1,1 milliard de dollars US a été obtenu à 1,30 dollar US, montant qui devrait atteindre 2,3 milliards de dollars US à 1,29 dollar US si le cours Euro/Dollar US demeure inférieur à 1,52 de 2011 à la première moitié de 2013.

1.6 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la note 22 du chapitre 3 du présent document ainsi qu'au chapitre 6.1.4 du document de référence 2010, ref. D.11-0202 déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2011.

Au cours du premier semestre 2011, deux avenants à la convention avec l'État relative aux actifs et filiales stratégiques, ont été signés. La convention tripartite avec l'État, telle que décrite dans le document de référence 2010 (§ 6.1.4) a ainsi été modifiée comme suit :

AVENANT N°1 À LA CONVENTION TRIPARTITE SUBSTITUTIVE À L'ACTION SPÉCIFIQUE CONCLUE LE 21 DÉCEMBRE 2004 ENTRE, D'UNE PART, LES SOCIÉTÉS SAGEM SA ET SNECMA ET, D'AUTRE PART, L'ÉTAT

Dans le cadre de l'acquisition par Safran de l'intégralité (à l'exception d'une action détenue par l'État) des actions détenues par SNPE au capital de SNPE Matériaux Énergétiques (SME) et de 40 % des actions de Regulus, les droits contractuels de l'État pour la protection des actifs nationaux résultant de la convention du 21 décembre 2004 ont été étendus, par voie d'avenant n° 1 à ladite convention, à la participation de 40 % acquise par Safran dans Regulus et à certains actifs stratégiques détenus par Roxel France dans laquelle SME détient une participation indirecte de 50 % (essentiellement l'actif de chambre propulsive pour statoréacteur situé sur le territoire national détenu par Roxel France et dans la limite des prérogatives dont disposera Safran au titre de sa participation indirecte de 50 % dans Roxel France).

La signature de cet avenant a été autorisée par le conseil de surveillance le 30 mars 2011. L'avenant a été signé le 31 mars 2011 et est entré en vigueur le 5 avril 2011.

AVENANT N°2 À LA CONVENTION TRIPARTITE SUBSTITUTIVE À L'ACTION SPÉCIFIQUE CONCLUE LE 21 DÉCEMBRE 2004 ENTRE, D'UNE PART, LES SOCIÉTÉS SAGEM SA ET SNECMA ET, D'AUTRE PART, L'ÉTAT

Aux termes des délibérations de son Assemblée générale mixte du 21 avril 2011, Safran a modifié sa structure de gouvernement d'entreprise, pour adopter une structure unique à conseil d'administration, au lieu de la structure duale à directoire et conseil de surveillance. Les stipulations de la convention du 21 décembre 2004 avec l'État ont été modifiées par voie d'avenant, aux seules fins d'harmonisation avec la nouvelle structure de gouvernement d'entreprise de Safran.

La signature de cet avenant a été autorisée par le conseil d'administration le 26 mai 2011. L'avenant a été signé et est entré en vigueur le 29 juin 2011.

02 FACTEURS DE RISQUE

L'ensemble des facteurs de risques identifiés et présentés dans le document de référence 2010 est inchangé pour le second semestre 2011.

En revanche, suite à l'acquisition par Safran de SNPE Matériaux Énergétiques (SME) et des 40 % de Regulus au cours du premier semestre 2011, le Groupe a identifié de nouveaux risques.

Les informations référencées au chapitre 4 du document de référence 2010, ref D.11-0202 déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2011, sont complétées des éléments suivants :

- **Concernant les « Risques liés aux matières premières » (cf. § 4.1.4 du document de référence 2010)**, depuis l'acquisition de SME, l'activité propulsion solide du Groupe est exposée au risque d'indisponibilité de la matière première « perchlorate d'ammonium » sur son site de Toulouse. Le Groupe gère ce risque par un management approprié en matière de sécurité, de respect de l'environnement et de maintenance préventive.
- **Concernant la « Certification » (cf. § 4.4.4 du document de référence 2010)**, suite à l'acquisition de SME, le groupe Safran a identifié 9 sites supplémentaires certifiés ISO 14001 : Centre de Recherche du Bouchet (CRB), Saint Médard-en-Jalles, Toulouse, PyroAlliance Toulon et Les Mureaux, Structil, et Roxel Saint-Médard-en-Jalles, Bourges et Summerfield (R.U.).
- **Concernant les « Établissements SEVESO » (cf. § 4.4.6.1 du document de référence 2010)**, suite à l'acquisition de SME et des 40 % de Regulus, le Groupe a identifié 4 sites supplémentaires classés SEVESO seuil haut : Saint Médard-en-Jalles, Toulouse, Centre de Recherche du Bouchet (CRB) et Regulus.
- **Concernant la « Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre » (cf. § 4.4.6.2 du document de référence 2010)** suite à l'acquisition de SME, le Groupe a identifié 2 établissements supplémentaires concernés par l'allocation de quotas d'émission de gaz à effet de serre pour les années 2008-2012 dans la catégorie des installations de combustion (chaudière à usage industriel ou chauffage de bâtiments, fours de cracking) dont la puissance est supérieure à 20 MW.

Il s'agit des sites de Saint Médard-en-Jalles et Roxel Summerfield (R.U.) dont les allocations annuelles de quotas s'élèvent respectivement à 17 370 et 19 489 tonnes avec des émissions, pour l'année 2010, de 17 042 et 5 700 tonnes.

- **Concernant les « État des sols et eaux souterraines » (cf. § 4.4.6.4 du document de référence 2010)**, l'acquisition de SME par le groupe Safran est accompagnée d'une convention de garantie environnementale entre SNPE et Safran qui définit les modalités de traitement en matière de pollution historique sur les sites du Centre de Recherche du Bouchet (CRB), de Saint Médard-en-Jalles et de Toulouse, avec 2 phases études et expertises complémentaires sur 18 mois et travaux sur 5 ans.

Les lecteurs sont également invités à se reporter à la note 3 du chapitre 3 du présent document.

03 ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Le conseil d'administration du 27 juillet 2011 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés semestriels condensés de Safran et celle du compte de résultat ajusté pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.

COMPTE DE RÉSULTAT SEMESTRIEL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Note	30.06.2010	30.06.2011
Chiffre d'affaires	5	5 367	5 585
Autres produits	5	88	100
Produits des activités ordinaires		5 455	5 685
Production stockée		15	119
Production immobilisée		112	151
Consommations de l'exercice	5	(3 003)	(3 384)
Frais de personnel	5	(1 786)	(1 839)
Impôts et taxes		(106)	(115)
Dotations nettes aux amort. & aux provisions pour risques et charges	5	(163)	(226)
Dépréciation d'actifs	5	12	(44)
Autres produits et charges opérationnels courant	5	14	9
Résultat opérationnel courant	5	550	356
Autres produits et charges opérationnels non courants	5	-	(14)
Résultat opérationnel	5	550	342
Coût de la dette nette		(20)	(17)
Résultat financier lié au change		(1 987)	1 007
Autres charges et produits financiers		(78)	(49)
Résultat financier	6	(2 085)	941
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	16	7	6
Résultat avant impôt		(1 528)	1 289
Produit (charge) d'impôts		559	(408)
Résultat net des activités poursuivies		(969)	881
Résultat des activités destinées à être cédées	8	-	-
Résultat de la période		(969)	881
Attribuable :			
aux propriétaires de la société mère		(973)	874
aux intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)		4	7
Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	9		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		(2,44)	2,18
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		(2,44)	2,17
Résultat net par action des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	9		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		(2,44)	2,18
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		(2,44)	2,17
Résultat net par action des activités destinées à être cédées attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	9		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		0,00	0,00
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		0,00	0,00

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

	30.06.2010	30.06.2011
Résultat net de la période	(969)	881
Autres éléments de résultat global		
Actifs financiers disponibles à la vente	4	(3)
<i>Pertes et gains latents comptabilisés en autres éléments du résultat global</i>	4	(3)
<i>Reclassement en résultat net de la période suite à une dépréciation</i>	-	-
Différences de conversion	177	(105)
<i>Pertes et gains de change latents comptabilisés en autres éléments du résultat global</i>	177	(105)
Impôt sur les autres éléments du résultat global	-	3
Total des autres éléments du résultat global	181	(105)
<i>Dont transféré dans le résultat net de la période</i>	-	-
Total du résultat global pour la période	(788)	776
Attribuable :		
- aux propriétaires de la société mère	(797)	772
- aux intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)	9	4

Au 30 juin 2011, les différences de conversion incluent des différences de change portant sur des financements pérennes de filiales étrangères du Groupe ((8) millions d'euros au 30 juin 2011 et 80 millions d'euros au 30 juin 2010).

Ces financements sont considérés comme des investissements nets à l'étranger et traités en application des dispositions prévues, à ce titre, par IAS21.

BILAN CONSOLIDÉ

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31.12.2010	30.06.2011
Écarts d'acquisition	11	2 298	2 431
Immobilisations incorporelles	12	3 130	3 111
Immobilisations corporelles	13	2 253	2 300
Immobilisations financières non courantes	14 et 17	215	199
Participations comptabilisées par mise en équivalence	15	236	246
Impôts différés actifs		194	234
Autres actifs non courants		12	12
Actifs non courants		8 338	8 533
Immobilisations financières courantes	14 et 17	110	82
Juste valeur des instruments financiers et dérivés		230	965
Stocks et en cours de production		3 508	3 712
Créances clients et autres débiteurs		4 219	4 643
Actifs d'impôts		146	155
Autres actifs courants		–	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	2 062	1 760
Actifs courants		10 275	11 318
Actifs destinés à être cédés		–	–
TOTAL ACTIF		18 613	19 851

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	31.12.2010	30.06.2011
Capital émis		83	83
Réserves	18.c	4 214	4 129
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente		26	23
Résultat de l'exercice		207	874
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère		4 530	5 109
Intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)		175	172
Capitaux propres		4 705	5 281
Provisions	19	1 310	1 201
Dettes soumises à des conditions particulières	20	701	706
Passifs non courants portant intérêt	21	1 483	1 443
Impôts différés passifs		685	977
Autres passifs non courants		186	161
Passifs non courants		4 365	4 488
Provisions	19	1 114	1 055
Passifs courants portant intérêt	21	568	655
Fournisseurs et autres créditeurs		7 236	7 886
Passifs d'impôts		72	127
Juste valeur des instruments financiers et dérivés		553	359
Autres passifs courants		–	–
Passifs courants		9 543	10 082
Passifs destinés à être cédés		–	–
TOTAL PASSIF		18 613	19 851

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital émis	Primes d'émission	Titres d'autocontrôle	Actifs financiers disponibles à la vente	Écarts de conversion	Réserves	Résultat net	Autres	Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère	Intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2010	83	3 360	(247)	10	(64)	558	641	12	4 353	148	4 501
Résultat global de la période				4	172		(973)		(797)	9	(788)
Acquisitions / Cessions de titres d'autocontrôle			(1)						(1)		(1)
Dividendes						(152)			(152)	(6)	(158)
Autres variations						641	(641)	14*	14		14
Au 30 juin 2010	83	3 360	(248)	14	108	1 047	(973)	26	3 417	151	3 568
Résultat global de la période				12	(61)		1 180	(24)	1 107	12	1 119
Acquisitions / Cessions de titres d'autocontrôle			1						1		1
Dividendes									-	(3)	(3)
Autres variations								5*	5	15	20
Au 31 décembre 2010	83	3 360	(247)	26	47	1 047	207	7	4 530	175	4 705
Résultat global de la période				(3)	(102)		874	3	772	4	776
Acquisitions / Cessions de titres d'autocontrôle			46			(46)**			-		-
Dividendes						(202)			(202)	(12)	(214)
Autres variations						207	(207)	9*	9	5	14
Au 30 juin 2011	83	3 360	(201)	23	(55)	1 006	874	19	5 109	172	5 281

* dont 5 millions d'euros d'attribution gratuite d'actions sur le premier semestre 2011 (6 millions d'euros sur le premier semestre 2010 et 6 millions d'euros sur le second semestre 2010).

** les 46 millions d'euros correspondent à la valeur historique des titres d'autocontrôle qui ont été livrés aux salariés des sociétés françaises du Groupe bénéficiant du plan d'attribution gratuite d'actions.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	30.06.2010	30.06.2011
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	(973)	874
Impôts exigibles	23	90
Impôts différés	(582)	318
Résultat consolidé global avant impôts	(1 532)	1 282
Impôts payés	46	(73)
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence (net des dividendes reçus)	(7)	(6)
Produits et charges sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements	302	312
Dépréciations	(2)	58
Provisions	(43)	(108)
Juste valeur des instruments financiers et dérivés	1 781	(962)
Charges liées à l'attribution gratuite d'actions	6	5
Résultat de change	10	-
Résultat de cession d'éléments d'actifs immobilisés	(10)	10
Subventions d'investissement reprises au compte de résultat	(2)	(1)
Intérêts courus	2	(6)
Autres éléments	18	17
Résultat avant impôts payés des activités destinées à être cédées	-	-
Résultat-part des intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)	4	7
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie	2 066	(668)
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement	573	535
Variation nette des stocks et en-cours de production	(14)	(155)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation	(122)	114
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs	5	(38)
Variation du besoin en fonds de roulement des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement	(131)	(79)
TOTAL I	442	456
II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles	(132)	(151)
Décaissements nets sur immobilisations corporelles	(122)	(148)
Encaissements / décaissements nets sur cessions / acquisitions de titres	8	(277)
Encaissements / décaissements nets sur immobilisations financières	(31)	(5)
Flux de trésorerie provenant des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe	-	-
TOTAL II	(277)	(581)
III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Variation de capital	-	-
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	(1)	-
Remboursement d'emprunts	(91)	(53)
Remboursement d'avances remboursables	(16)	(15)
Nouveaux emprunts	1	11
Avances remboursables reçues	2	6
Variation des financements court terme	(583)	99
Flux de trésorerie provenant des activités destinées à être cédées en relation avec le Groupe	13	8
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(152)	(202)
Dividendes versés aux minoritaires	(6)	(10)
TOTAL III	(833)	(156)
Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités destinées à être cédées	TOTAL IV	(12)
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités destinées à être cédées	TOTAL V	(1)
Flux de trésorerie de financement liés aux activités destinées à être cédées	TOTAL VI	-
Incidence des variations de taux de change	TOTAL VII	16
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	I+II+III+IV+V+VI+VII	(664)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 080	2 062
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 416	1 760
Variation de trésorerie (A)	(664)	(302)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités et actifs destinés à être cédés (B)	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture des activités et actifs destinés à être cédés (C)	-	-
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie (D) = (A) + (B) - (C)	(664)	(302)
Dont variation de trésorerie des activités poursuivies	(663)	(302)
Dont variation de trésorerie des activités destinées à être cédées	(1)	-
Dont variation de trésorerie des actifs destinés à être cédés	-	-

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS DU GROUPE SAFRAN

SOMMAIRE

Note 1	Principes et méthodes comptables	21
Note 2	Principales sources d'estimations	22
Note 3	Évolution du périmètre	24
Note 4	Information sectorielle	26
Note 5	Détail des principales composantes du résultat opérationnel	29
Note 6	Résultat financier	31
Note 7	Impôt sur le résultat	31
Note 8	Activités destinées à être cédées ou cédées	32
Note 9	Résultat par action	32
Note 10	Dividendes versés	33
Note 11	Écarts d'acquisition	33
Note 12	Immobilisations incorporelles	34
Note 13	Immobilisations corporelles	35
Note 14	Immobilisations financières courantes et non courantes	36
Note 15	Participations comptabilisées par mise en équivalence	37
Note 16	Trésorerie et équivalents de trésorerie	38
Note 17	Synthèse des actifs financiers	38
Note 18	Capitaux propres consolidés	39
Note 19	Provisions pour risques et charges	41
Note 20	Dettes soumises à des conditions particulières	41
Note 21	Passifs portant intérêts	42
Note 22	Parties liées	43
Note 23	Tableau des flux de trésorerie consolidés	44
Note 24	Gestion des risques de marché et instruments financiers dérivés	45
Note 25	Engagements hors bilan	47
Note 26	Litiges	49
Note 27	Événements postérieurs à la date de clôture	50

Safran SA (2, Bd du Général Martial Valin – 75724 Paris cedex 15) est une société anonyme immatriculée en France, et est cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de Safran SA et de ses filiales contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles est exercée une influence notable (le « Groupe »).

Les comptes consolidés semestriels condensés et les notes annexes sont établis en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million près sauf mention expresse.

Le conseil d'administration du 27 juillet 2011 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés semestriels condensés 2011.

NOTE 1 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de Safran et ses filiales sont établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), telles que publiées par l'International Accounting Standard Board (« IASB ») et telles qu'adoptées par l'Union Européenne (disponibles à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm) à la date d'arrêté des comptes consolidés par le conseil d'administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est à dire, les IFRS, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (« IFRIC ») ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretation Committee (« SIC »).

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2011 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et avec toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Pour l'établissement des comptes consolidés condensés au 30 juin 2011, le groupe Safran a appliqué les mêmes principes et méthodes comptables que dans ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 (Cf § 3.1. Note 1 du document de référence 2010), à l'exception des changements suivants :

NOUVELLES NORMES ET AMENDEMENTS APPLIQUÉS AU 1^{ER} JANVIER 2011 :

Les nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2011 ainsi que les améliorations des IFRS émises en mai 2010, listées ci-dessous, n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés condensés du Groupe au 30 juin 2011 :

- Version révisée d'IAS 24 « Transactions avec les parties liées » – Clarification de la définition.
- Amendement d'IAS 32 « Instruments financiers – Présentation » – Classement des droits de souscription émis.
- Amendement d'IFRIC 14 « IAS 19 – le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction » – Paiements anticipés en cas de financement minimal.
- IFRIC 19 « Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres ».
- Améliorations des IFRS publiées en mai 2010.

NOUVELLES NORMES ET AMENDEMENTS PUBLIÉS PAR L'IASB NON APPLICABLES AU 30 JUIN 2011 ET NON APPLIQUÉS PAR ANTICIPATION PAR LE GROUPE :

- IFRS 7 « Instruments financiers – informations à fournir » – Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers.
- IAS 12 « Impôts sur le résultat » – Recouvrement des actifs sous-jacents.
- IFRS 9 « Instruments financiers » – Classification et évaluation des actifs et passifs financiers.
- IFRS 10 « États financiers consolidés ».
- IFRS 11 « Accords conjoints ».
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ».
- IAS 27 révisée « États financiers individuels ».

- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ».
- IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur ».
- IAS 19 révisée « Avantages du personnel ».
- Amendement d'IAS 1 « Présentation des états financiers » – Présentation des autres éléments du résultat global.

Les impacts sur la performance ou la situation financière du Groupe induits par l'adoption future de ces nouvelles normes sont en cours d'évaluation par le Groupe.

NOTE 2 – PRINCIPALES SOURCES D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » décrites ci-dessus implique que la direction du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les valeurs pour lesquelles les actifs et passifs sont comptabilisés à la date de préparation des états financiers ainsi que les produits et charges comptabilisés sur la période.

Le Groupe formule des hypothèses et établit régulièrement, sur ces bases, des estimations relatives à ses différentes activités. Ces estimations sont fondées sur son expérience passée et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture et les informations disponibles à la date de préparation des états financiers. Le Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et des passifs, cependant les montants définitifs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de circonstances différentes.

a) Estimations liées aux programmes et contrats

Les estimations principales et significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers ont trait à la préparation des prévisions des flux futurs de trésorerie au titre des programmes et contrats (business plan). Ces estimations et hypothèses liées aux programmes et contrats portent sur des périodes de temps parfois très longues, jusqu'à plusieurs dizaines d'années, et sont soumises principalement aux hypothèses de volumes de produits vendus, de prix de vente et de coûts de production associés, des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés ainsi que d'aléas normaux au titre de dépassements de coûts prévisibles, et dans les cas où les flux futurs sont actualisés, au taux d'actualisation retenu pour chaque contrat. Les prévisions de flux futurs de trésorerie (actualisées ou non en fonction des cas) sont utilisées dans la détermination des éléments suivants :

- **Dépréciation des actifs immobilisés** : les écarts d'acquisitions ainsi que les actifs affectés à des programmes (programmes aéronautiques, frais de développement et actifs corporels de production) font l'objet de tests de dépréciation comme indiqué à la note 1.1. du § 3.1. du document de référence 2010. Les valeurs recouvrables des écarts d'acquisitions, des immobilisations incorporelles et corporelles sont déterminées principalement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie déterminées en retenant les hypothèses clés décrites ci-dessus.
- **Capitalisation des frais de développement** : les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées à la note 1.j. du § 3.1. du document de référence 2010. Le Groupe doit par conséquent évaluer la faisabilité technique et commerciale de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. La détermination des avantages économiques futurs, et ainsi les estimations et hypothèses qui s'y rattachent, est l'un des critères nécessaires et fondamentaux permettant l'activation des frais d'un projet et la correcte détermination de la durée d'utilité de ces projets pour le Groupe.
- **Marges à terminaison des contrats comptabilisés à l'avancement** : pour valoriser ces marges à terminaison, le Groupe tient compte, en plus des indices contractuels, de paramètres internes au contrat, retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en perte à terminaison.
- **Pertes en carnet** : dans le modèle économique du secteur aéronautique, les contrats de vente de série peuvent se révéler déficitaires dès lors qu'ils n'intègrent pas les ventes de rechange. Lorsque le Groupe est engagé dans des commandes déficitaires, une provision pour perte en carnet est constituée. Elle fait appel à des estimations, notamment sur l'horizon de l'engagement ferme et sur les coûts de production prévisionnels.
- **Avances remboursables** : les prévisions de remboursements des avances remboursables reçues de la part de l'État sont basées sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements et des pièces de rechange, le cas échéant. Ces prévisions de remboursements étant étroitement liées aux prévisions de ventes futures et dans le cadre des business plan préparés par les directions opérationnelles, les hypothèses et estimations (hypothèses programmes, l'évolution des devises et principalement du dollar) utilisées pour déterminer ces business plans sont structurantes dans la détermination des prévisions de remboursements des avances remboursables.

Toute modification des estimations et hypothèses, retenues pour la détermination des prévisions de flux futurs de trésorerie au titre des programmes et des contrats, pourrait avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe et/ou sur les montants inscrits à son bilan. Dans ce cadre, les principales hypothèses retenues font l'objet d'analyses de sensibilité systématiques et sont revues régulièrement par la direction.

Au-delà des estimations et hypothèses retenues et directement liées aux programmes et contrats, d'autres estimations et hypothèses clés portent sur les éléments suivants :

b) Provisions

La détermination des provisions est fondée sur des informations et estimations reflétant la meilleure estimation du management fondée sur l'expérience acquise. Plus particulièrement (mais pas uniquement) les provisions relatives aux garanties de fonctionnement émises et aux garanties financières octroyées dans le cadre des ventes, tiennent compte de paramètres tels que le coût estimé des réparations, l'appréciation de risques pouvant être fondée sur une évaluation statistique, sur la valeur estimée des actifs sous-jacents faisant l'objet des garanties financières, sur la probabilité de défaut des compagnies clientes, ainsi que, le cas échéant, sur le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie.

Lors du dénouement, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et peut donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés et il n'existe aucune évolution connue qui serait de nature à affecter de manière significative les montants provisionnés.

c) Engagements de retraites et prestations assimilées

Les charges comptabilisées sur la période au titre des engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi correspondent au prorata des charges estimées de l'année, éventuellement retraitées des événements non récurrents intervenus sur la période (modifications, réductions ou liquidations d'avantages accordés) et diminuées des prestations réglées sur la période. L'évaluation de la charge annuelle repose sur des calculs actuariels réalisés par des actuaires externes basés sur des hypothèses démographiques (taux de rotation du personnel, date de départ à la retraite, taux de mortalité, ...) et financières (taux de progression des salaires, taux d'actualisation, taux de rendement attendus des actifs, ...). Le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer les engagements sont appropriées et justifiées. Cependant, toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un impact significatif sur les valeurs inscrites au bilan et dans une moindre mesure, compte tenu de l'application de la méthode dite du corridor, sur les résultats futurs du Groupe.

d) Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « purchase accounting ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et certains passifs éventuels identifiables acquis sont évalués à la juste valeur.

L'une des estimations les plus significatives lors de la comptabilisation d'une acquisition réside dans la détermination même de la juste valeur et des hypothèses utilisées pour la déterminer.

Si la juste valeur de certains éléments acquis peut être évaluée de façon précise, tels que par exemple les actifs corporels par le recours au prix de marché, d'autres en revanche s'avèrent plus complexes à évaluer (par exemple les actifs incorporels). Ces évaluations sont généralement confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

e) Litiges

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures gouvernementales, judiciaires ou arbitrales susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, comme décrit dans la note 26 « Litiges ». La direction du Groupe revoit régulièrement l'évolution de ces procédures et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes sont parties prenantes à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, l'estimation par le management du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et la capacité à estimer de façon fiable le montant.

NOTE 3 – ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

MOUVEMENTS DE PÉRIMÈTRE AU 30 JUIN 2011

Acquisition de SME

En date du 5 avril 2011, Safran a finalisé l'acquisition, auprès du groupe SNPE, de la société SNPE Matériaux Énergétiques (SME) et de ses filiales. L'activité de SME porte sur la conception, le développement et la production de chargements propulsifs et d'équipements énergétiques pour la défense et les industries aéronautique, spatiale et automobile.

Ses filiales ont pour activités :

- **Structil** : matériaux composites.
- **Pyroalliance** : équipements pyrotechniques.
- **Roxel** : propulsion tactique, joint venture détenue à 50 % et consolidée par intégration proportionnelle.
- **Regulus** : propulsion spatiale, joint venture détenue à 40 % et consolidée par intégration proportionnelle.

Le contrat de cession d'actions, prévoit que SNPE accorde à Safran une garantie spécifique, d'une durée de 30 à 40 ans, relative aux passifs environnementaux résultant de l'exploitation passée sur 8 sites. Le plafond de cette garantie s'élève à 240 millions d'euros pendant 15 ans et à 200 millions d'euros ensuite et 10 % des coûts resteront à la charge de Safran. Il est prévu une sous-limite de garantie spécifique au titre des dépollutions en cours d'activité qui est de 91 millions d'euros et une sous-limite de garantie spécifique au titre des pollutions liées à l'utilisation de perchlorates (d'ammonium et de sodium), à traiter dans le cadre du « Plan Perchlorate » qui est de 40 millions d'euros. Safran prendra en charge 10 % des coûts des dépollutions et 50 % des coûts du Plan Perchlorate. Ce plan doit être défini conjointement entre Safran et SNPE dans les 18 mois suivant la date d'acquisition afin de définir, réduire et/ou confiner les sources de pollution au perchlorate d'ammonium et sa réalisation doit s'effectuer sur 5 ans. Ces garanties accordées par SNPE à Safran sont contre-garanties par l'État Français à hauteur de 216 millions d'euros. Dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture et de la détermination de l'écart d'acquisition, une attention particulière sera portée à la valorisation de ces passifs et passifs éventuels environnementaux ainsi que des garanties accordées.

Le contrat de cession d'actions prévoit également d'autres garanties accordées par le vendeur avec un plafond de 25 millions d'euros et des limitations dans le temps pouvant aller de 3 à 10 ans selon la nature des garanties.

L'écart d'acquisition provisoire au 30 juin 2011 (avant affectation du prix d'acquisition) s'établit comme suit :

Prix d'acquisition payé	348 M€
Ajustement de prix au titre des garanties déjà mises en jeu	(7) M€
Quote-part dans les capitaux propres acquis	(119) M€ y compris trésorerie brute
Écart d'acquisition provisoire	<u>222 M€</u>

L'affectation définitive du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiés sera réalisée dans les 12 mois suivant l'acquisition.

L'ensemble des sociétés du périmètre, est consolidé à compter de la date de prise de contrôle par le Groupe et sa contribution aux résultats du Groupe du premier semestre 2011, correspondant à 3 mois d'activité dans le Groupe, s'élève à :

- 66 millions d'euros de chiffre d'affaires,
- 6 millions d'euros de résultat opérationnel.

Les autres variations de périmètre sont non significatives.

MOUVEMENTS DE PÉRIMÈTRE 2010

Constitution de CFM Materials LP

La restructuration de l'activité de négoce de pièces de rechanges aéronautiques opérée par une filiale de Snecma et General Electric (GEAM), a débouché après échanges d'actifs sur la constitution de CFM Materials LP, une joint-venture 50/50 entre les deux partenaires historiques, dédiée au négoce de pièces de rechanges exclusivement CFM et consolidée par intégration proportionnelle à compter du 1^{er} juin 2010.

La création de cette joint venture a généré un écart d'acquisition de 28 millions de dollars, soit 21 millions d'euros.

Acquisition d'Harvard Custom Manufacturing

Le 22 novembre 2010, le groupe Safran a acquis 100 % d'Harvard Custom Manufacturing Inc. pour un montant de 136 millions de dollars. Un complément de prix de 2 millions de dollars a été versé au cours du premier semestre 2011 portant le prix d'acquisition à 138 millions de dollars. Cette société, renommée Labinal Salisbury, produit des systèmes de câblage électrique pour de grands acteurs de l'industrie aéronautique commerciale et militaire.

La détermination de la juste valeur des actifs et passifs acquis et de l'écart d'acquisition a été réalisée au cours du premier semestre 2011.

L'allocation préliminaire du prix d'acquisition se résume comme suit :

<i>(en millions de dollars US)</i>	
Prix d'acquisition initial	136
Ajustement de prix	2
Prix d'acquisition des titres	138
Juste valeur des actifs nets à 100 % :	
Actifs nets à la date d'acquisition	28
Juste valeur des relations clientèles	39
Juste valeur du carnet de commandes	21
Réévaluation des immobilisations corporelles	2
Réévaluation de stocks	2
Total juste valeur des actifs et passifs acquis	92
Écart d'acquisition	46

Labinal Salisbury est consolidée par intégration globale à compter de son acquisition par le Groupe.

Sa contribution aux résultats du Groupe 2010, correspondant à 1 mois d'activité dans le Groupe, n'était pas significative.

Sa contribution aux résultats du Groupe du premier semestre 2011 s'élève à :

- 36 millions d'euros de chiffre d'affaires,
- (1) million d'euros de résultat opérationnel.

Le résultat opérationnel du premier semestre 2011 intègre une charge de 5 millions d'euros au titre de l'amortissement des actifs incorporels et corporels identifiés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition et de l'impact de la comptabilisation de la juste valeur des stocks acquis et vendus sur la période.

ACQUISITION RÉCENTE

Acquisition de L-1

Le 25 juillet 2011, au terme des procédures d'approbation des actionnaires de L-1, des autorités antitrust américaines et du comité des investissements étrangers aux États-Unis (CFIUS), Safran a finalisé l'acquisition de L-1 Identity Solutions Inc., société cotée au NYSE et leader des solutions d'identité aux États-Unis, pour un montant total en numéraire de 1,09 milliard de dollars, que Safran financera avec sa trésorerie. Préalablement à cette transaction, sur le premier semestre 2011, L-1 a cédé son activité de conseil aux agences gouvernementales américaines, à un tiers, pour 0,3 milliards de dollars. Cette activité est donc exclue de la transaction avec Safran.

Les activités de solutions biométriques et de contrôle d'accès, de titres d'identité sécurisés et de services d'enrôlement de L-1 seront consolidées avec les activités de Sécurité de Safran au sein du périmètre Morpho à compter de la date d'acquisition.

Une large partie de ces activités sera gérée dans le cadre d'un *proxy agreement* avec le Department Of Defense (DoD), afin d'assurer ainsi la protection idoine de la sécurité nationale américaine.

L'ensemble de ces activités a généré un chiffre d'affaires d'environ 0,45 milliard de dollars en 2010.

NOTE 4 – INFORMATION SECTORIELLE

SECTEURS PRÉSENTÉS

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels » l'information par secteur opérationnel reflète les différentes activités du groupe Safran.

Les secteurs opérationnels du groupe Safran correspondent aux regroupements de filiales autour des filiales de rang 1 (« paliers »), ces paliers étant organisés autour de la nature des produits vendus et des services rendus. Ces secteurs opérationnels sont regroupés en 4 secteurs présentés agissant dans des domaines d'activités caractérisés par leurs produits et leurs marchés.

Secteur Propulsion aéronautique et spatiale

Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, moteurs de fusées, hélicoptères civils et militaires, missiles tactiques, drones. Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

Secteur Équipements aéronautiques

Le Groupe est actif dans le domaine des équipements mécaniques, hydromécaniques et électromécaniques : les trains d'atterrissage, les roues et freins et les systèmes associés, les nacelles et inverseurs de poussée, les pièces en matériaux composites, les systèmes de régulation moteur et équipements associés, transmissions de puissance, les câblages, systèmes de liaisons électriques, les systèmes de ventilation et filtres hydrauliques. Les Équipements aéronautiques comprennent aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

Secteur Défense

Ce domaine regroupe toutes les activités destinées aux marchés de la défense navale, terrestre et aéronautique. Au sein de ce secteur, le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des solutions et des services en optronique, avionique, électronique et logiciels critiques, pour les marchés civils et de défense.

Il est présent dans les domaines de la navigation inertielle pour les applications aéronautiques, marines et terrestres, des commandes de vol pour hélicoptères, des systèmes optroniques et de drones tactiques (boules gyrostabilisées de viseurs, périscopes, caméras infrarouge, jumelles multifonctions, système aérien d'observation), des équipements et systèmes de défense.

Secteur Sécurité

Les activités de Sécurité regroupent les solutions qui rendent les déplacements, les infrastructures sensibles et les transactions électroniques plus sûrs, et facilitent la protection des individus. Elles répondent aux besoins nouveaux de sécurité des citoyens, des entreprises, sites publics critiques et sensibles ainsi que des États et proposent des produits de reconnaissance d'empreintes

digitales, de l'iris et du visage (technologies biométriques), des solutions de gestion d'identité, de gestion des droits d'accès et de sécurisation des transactions (domaine des cartes), des solutions de détection tomographiques de substances dangereuses ou illicites dans les bagages (domaine de la détection).

Holding et Autres

Sous la terminologie « Holding et Autres », le Groupe regroupe les activités propres à Safran SA ainsi que certaines activités mineures ou résiduelles ne relevant pas des rubriques précédentes.

MESURE DE LA PERFORMANCE DES SECTEURS PRÉSENTÉS

Les informations présentées par secteur sont identiques à celles présentées à la direction générale, qui a été identifiée comme le « Principal Décideur Opérationnel » aux fins d'évaluation de la performance des secteurs d'activité et d'allocation des ressources entre ces différentes activités. Jusqu'à l'Assemblée générale du 21 avril 2011, qui a approuvé le changement de gouvernement d'entreprise pour une structure unique à conseil d'administration, le « Principal Décideur Opérationnel » était le directoire. Ce changement de gouvernance n'a eu aucune répercussion sur les agrégats présentés ni sur leur mode d'évaluation.

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par la direction générale, est fondée sur les données ajustées contributives telles qu'explicitées dans le préambule (cf. chapitre 1 du présent document).

Les données par secteur d'activité suivent les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les comptes consolidés (cf. document de référence 2010 § 3.1 note 1) à l'exception des retraitements opérés pour les données ajustées (cf. préambule du chapitre 1 du présent document).

Les cessions inter-secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Le cash flow libre représente le solde des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles après déduction des décaissements liés aux investissements incorporels et corporels.

INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels et les agrégats présentés sont définis en note 4.

Au 30 juin 2011

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques	Défense	Sécurité	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Amortissements des actifs incorporels	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	2 977	1 504	624	509	5 614	8	5 622	(37)		5 585
Résultat opérationnel courant	424	99	31	59	613	(59)	554	(92)	(106)	356
Autres produits et charges opérationnels non courants			(7)	(3)	(10)	(4)	(14)			(14)
Résultat opérationnel	424	99	24	56	603	(63)	540	(92)	(106)	342
Cash flow libre	331	14	(135)	(49)	161	(4)	157			157

Au 30 juin 2010

(en millions d'euros)	Propulsion aéronautique et spatiale	Équipements aéronautiques	Défense	Sécurité	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Amortissements des actifs incorporels	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	2 763	1 374	558	479	5 174	23	5 197	170		5 367
Résultat opérationnel courant	311	68	28	61	468	(40)	428	224	(102)	550
Autres produits et charges opérationnels non courants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	311	68	28	61	468	(40)	428	224	(102)	550
Cash flow libre	168	38	(151)	5	60	128	188			188

CHIFFRE D'AFFAIRES EN DONNÉES AJUSTÉES

(en millions d'euros)	30.06.2010	30.06.2011
Propulsion aéronautique et spatiale		
Première monte et produits et services associés	1 274	1 352
Services	1 353	1 484
Ventes d'études	102	102
Autres	34	39
sous-total	2 763	2 977
Équipements aéronautiques		
Première monte et produits et services associés	833	974
Services	448	474
Ventes d'études	38	25
Autres	55	31
sous-total	1 374	1 504
Défense		
Ventes d'équipements	341	424
Services	107	111
Ventes d'études	88	85
Autres	22	4
sous-total	558	624
Sécurité		
Ventes d'équipements	328	371
Services	138	129
Ventes d'études	4	2
Autres	9	7
sous-total	479	509
Holding et divers		
Ventes d'équipements	13	6
Autres	10	2
sous-total	23	8
TOTAL	5 197	5 622

INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN DONNÉES AJUSTÉES

Au 30 juin 2011

(en millions d'euros)	France	Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	TOTAL
Chiffre d'affaires par destination	1 449	1 334	1 577	795	467	5 622
en %	26 %	24 %	28 %	14 %	8 %	

Au 30 juin 2010

(en millions d'euros)	France	Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	TOTAL
Chiffre d'affaires par destination	1 529	1 338	1 403	585	342	5 197
en %	29 %	26 %	27 %	11 %	7 %	

Aucun client ne représente individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2011 et 2010.

NOTE 5 – DÉTAIL DES PRINCIPALES COMPOSANTES DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2010	30.06.2011
Première monte et produits et services associés	2 208	2 309
Ventes d'équipements	668	798
Services	2 119	2 183
Ventes d'études	238	214
Autres	134	81
TOTAL	5 367	5 585

AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont essentiellement composés de crédit impôt recherche et de subventions d'exploitation.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2010	30.06.2011
Crédit impôt recherche *	61	59
Autres subventions d'exploitation	19	37
Autres produits d'exploitation	8	4
TOTAL	88	100

* dont 7 millions d'euros liés à des crédits impôt recherche complémentaires au titre de l'exercice 2010 inclus dans le produit du premier semestre 2011 (11 millions d'euros au titre de l'exercice 2009 dans le produit du premier semestre 2010).

CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2010	30.06.2011
Fournitures, matières premières et autres	(906)	(1 125)
Marchandises	(64)	(114)
Variation de stocks	(2)	35
Sous-traitance	(1 161)	(1 182)
Achats non stockés	(123)	(138)
Services extérieurs	(747)	(860)
TOTAL	(3 003)	(3 384)

FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Frais de personnel :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2010	30.06.2011
Salaires et traitements	(1 159)	(1 175)
Charges sociales	(487)	(531)
Participation des salariés *	(24)	(19)
Intéressement	(50)	(54)
Abondement	(9)	(12)
Autres coûts sociaux	(57)	(48)
TOTAL	(1 786)	(1 839)

* La charge de participation du premier semestre 2010 inclut un complément de participation de 7 millions d'euros au titre de l'exercice 2009.

Les effectifs moyens du Groupe sur la période et par secteur d'activité se décomposent comme suit :

	France	Étranger	TOTAL
Propulsion aéronautique et spatiale	17 593	3 776	21 369
Équipements aéronautiques	9 176	10 846	20 022
Défense	6 038	737	6 775
Sécurité	1 276	4 264	5 540
Holding et divers	1 635	96	1 731
TOTAL	35 718	19 719	55 437

Il n'y a plus d'effectif lié aux activités abandonnées.

Ces chiffres n'incluent pas les effectifs des sociétés mises en équivalence.

DOTATIONS NETTES

(en millions d'euros)	30.06.2010	30.06.2011
Dotations nettes aux amortissements		
– immobilisations incorporelles	(156)	(160)
– immobilisations corporelles	(146)	(152)
Total dotations nettes aux amortissements *	(302)	(312)
Total dotations nettes aux provisions pour risques et charges	139	86
Dotations nettes aux amort. & aux provisions pour risques et charges	(163)	(226)

* dont amortissement des actifs valorisés à la juste valeur lors de l'acquisition du groupe Snecma : (80) millions d'euros au 30 juin 2011 et 30 juin 2010 et lors des acquisitions récentes : (24) millions d'euros au 30 juin 2011 contre (22) millions d'euros au 30 juin 2010.

DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS

(en millions d'euros)	Dotations		Reprises	
	30.06.2010	30.06.2011	30.06.2010	30.06.2011
– immobilisations corporelles et incorporelles	(16)	(26)	6	2
– immobilisations financières	(1)	(1)	1	2
– stocks	(125)	(133)	146	109
– créances	(15)	(13)	16	16
TOTAL	(157)	(173)	169	129

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS

(en millions d'euros)	30.06.2010	30.06.2011
Plus et moins-values de cessions d'actifs	(4)	(10)
Redevances, brevets et licences	(6)	(10)
Pertes sur créances irrécouvrables	(3)	(3)
Autres produits et charges d'exploitation	27	32
TOTAL	14	9

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS NON COURANTS

(en millions d'euros)	30.06.2010	30.06.2011
Autres éléments inhabituels	-	(14)
TOTAL	-	(14)

Aucun produit ni charge opérationnel n'a été considéré comme non courant au premier semestre 2010.

Au 30 juin 2011, les autres éléments inhabituels correspondent aux coûts de transaction au titre des regroupements d'entreprises réalisés sur la période ou en cours de réalisation pour un montant de 7 millions d'euros, ainsi qu'aux conséquences d'un jugement défavorable dans le cadre d'un litige avec un fournisseur pour un montant de 7 millions d'euros (cf. note 26).

NOTE 6 – RÉSULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	30.06.2010	30.06.2011
Charges financières liées aux passifs portant intérêt	(30)	(35)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	10	18
Coût de la dette nette	(20)	(17)
Perte ou gain lié aux instruments financiers de couverture de change	(1 781)	962 *
Gain ou perte de change	(125)	11
Écart de change net sur les provisions	(81)	34
Résultat financier lié au change	(1 987)	1 007
Perte ou gain lié aux instruments financiers de couverture de taux d'intérêt et de matières premières	(28)	-
Charges nettes liées aux opérations de cession d'actifs financiers	2	-
Dépréciation des prêts et autres créances financières	-	1
Autres provisions financières	(8)	(9)
Composante financière de la charge IAS19	(10)	(9)
Effet d'actualisation	(33)	(33)
Autres	(1)	1
Autres produits et charges financiers	(78)	(49)
Résultat financier	(2 085)	941
dont charges financières	(2 089)	(86)
dont produits financiers	4	1 027

* dont (46) millions d'euros de juste valeur d'instruments de couverture d'acquisition de titres (cf. note 24).

NOTE 7 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt du Groupe est calculé en utilisant les taux annuels projetés dans chaque juridiction fiscale du Groupe et corrigé des principales différences permanentes.

Le taux effectif d'impôt sur les activités poursuivies s'élève à 31,6 % et l'écart avec le taux d'impôt courant s'explique en premier lieu par l'impact du crédit d'impôt recherche.

La charge d'impôt du 1^{er} semestre 2011 de 408 millions d'euros inclut, entre autres, une charge d'impôt différé de 330 millions d'euros relative à la variation de juste valeur des instruments dérivés de change sur la période.

NOTE 8 – ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES OU CÉDÉES

Le tableau ci-après présente les résultats de l'activité Mobiles (activité cédée).

(en millions d'euros)	30.06.2010	30.06.2011
Chiffre d'affaires	-	1
Consommations de l'exercice	(9)	(6)
Frais de personnel	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16	5
Autres produits et charges opérationnels	(8)	-
Résultat opérationnel	(1)	-
Résultat financier	1	-
Charges d'impôt sur résultat des activités destinées à être cédées	-	-
Résultat net sur cession de l'activité Haut Débit	-	-
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	-

En 2010 et en 2011 le résultat des « Activités destinées à être cédées » représente des compléments du résultat de cession initial sur les activités du secteur Communication cédées au cours de 2008.

Il n'y a plus d'effectif au 1^{er} semestre 2011 liés aux activités destinées à être cédées contre 7 personnes en moyenne sur le 1^{er} semestre 2010.

NOTE 9 – RÉSULTAT PAR ACTION

Les résultats nets par action dilués prennent en compte les équivalents actions ayant un effet dilutif. Ils ne prennent pas en compte les équivalents actions sans effet dilutif.

Les actions ordinaires potentiellement dilutives du Groupe proviennent de plans d'attribution gratuite d'actions.

Un plan d'attribution gratuite d'actions a été décidé par le directoire en date du 3 avril 2009 (cf. note 18d).

Les résultats par action se présentent comme suit :

	Index	30.06.2010	30.06.2011
Numérateur (en millions d'euros)			
Résultat net part du Groupe	(a)	(973)	874
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(i)	(973)	874
Résultat net part du Groupe des activités abandonnées	(j)	0	-
Dénominateur (en titres)			
Nombre total de titres	(b)	417 029 585	417 029 585
Nombre de titres d'autocontrôle	(c)	17 481 368	13 953 268
Nombre de titres hors autocontrôle	(d)=(b-c)	399 548 217	403 076 317
Nombre moyen pondéré de titres (hors autocontrôle)	(d')	399 562 502	401 277 095
Actions ordinaires potentiellement dilutives :			
Effet dilutif des attributions gratuites d'actions	(e)		2 164 339
Nombre moyen pondéré de titres après dilution	(f)=(d'+e)	399 562 502	403 441 434
Ratio : résultat par action (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(g)=(a*1million)/(d')	(2,44)	2,18
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(h)=(a*1million)/(f)	(2,44)	2,17
Ratio : résultat par action des activités poursuivies (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(k)=(i*1million)/(d')	(2,44)	2,18
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(l)=(i*1million)/(f)	(2,44)	2,17
Ratio : résultat par action des activités abandonnées (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	0	0,00	0,00
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(n)=(j*1million)/(f)	0,00	0,00

Au 30 juin 2010, les actions ordinaires potentielles relatives aux attributions gratuites d'actions, s'élevant à 3 483 360 actions, ont été exclues du résultat par action dilué du fait de leur effet anti-dilutif.

NOTE 10 – DIVIDENDES VERSÉS

Au titre de 2010, un dividende de 0,50 euro par action a été distribué et versé au cours du premier semestre 2011 soit 202 millions d'euros.

Au titre de 2009, un dividende de 0,38 euro par action a été distribué et versé au cours du premier semestre 2010 soit 152 millions d'euros.

NOTE 11 – ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2010 Net	Variation de périmètre	Transfert	Dépréciation	Ajustement de prix et d'affectation des actifs et passifs identifiables	Effet des variations de change	30.06.2011 Net
Snecma	395						395
Turbomeca SA	225						225
Snecma Propulsion Solide	66						66
Techspace Aero	47						47
CFM Materials LP	21					(1)	20
Microturbo SA	12						12
SME et ses filiales	-	229			(7)		222
Autres	1						1
Total Propulsion	767	229	-	-	(7)	(1)	988
Aircelle	213						213
Labinal	265				(44)	(5)	216
Messier Dowty SAS	94		(94)				-
Messier Bugatti-Dowty	73		94				167
Safran Engineering Services	78						78
Technofan	10						10
Globe Motors Inc.	10					(1)	9
Sofrance	4						4
Total Équipements aéronautiques	747	-	-	-	(44)	(6)	697
Sagem Défense Sécurité	61						61
Vectronix	41					1	42
Total Défense	102	-	-	-	-	1	103
Identification	299					(9)	290
Cartes	48						48
Détection	335				(6)	(24)	305
Total Sécurité	682	-	-	-	(6)	(33)	643
TOTAL	2 298	229	-	-	(57)	(39)	2 431

Les principaux mouvements de la période concernent :

1. L'acquisition de SME et de ses filiales se traduisant par un goodwill préliminaire de 222 millions d'euros. L'affectation du prix d'acquisition interviendra dans les 12 mois suivant l'acquisition.
2. L'allocation préliminaire du prix d'acquisition de Labinal Salisbury (ex – Harvard Custom Manufacturing) entraînant une diminution du goodwill de l'UGT « Labinal » de 44 millions d'euros (cf. note 3).
3. La création de Messier Bugatti-Dowty réunissant les activités d'atterrissage et de freinage aéronautiques ayant entraîné un regroupement des écarts d'acquisition sans incidence sur les comptes du Groupe.

Test de dépréciation annuel :

À compter de 2011, le Groupe réalise les tests de dépréciation annuels sur ces écarts d'acquisition au cours du premier semestre afin de mettre cet exercice en cohérence avec le calendrier interne des exercices prévisionnels moyen et long terme. Ce changement n'a pas d'incidence sur les comptes consolidés semestriels.

Le Groupe a procédé au test de dépréciation annuel au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie, présentées dans le tableau ci-dessus, en comparant leur valeur d'utilité à leur valeur nette comptable.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie se résument comme suit :

- Les prévisions d'exploitation tiennent compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un cours du dollar US fonction des informations de marché disponibles et d'hypothèses macro économiques à moyen et long terme. Les flux de trésorerie futurs attendus sont déterminés à partir des plans à moyen terme établis sur les quatre prochaines années et des flux normatifs des plans à long terme de la 5^{ème} à la 10^{ème} année. Concernant le dollar US, le cours moyen utilisé pour les années 2012 à 2015 s'établit à 1,33 et 1,35 au-delà (à titre de comparaison pour l'année 2010, le cours moyen utilisé pour les années 2011 à 2014 s'établissait à 1,36 et 1,35 au-delà).
- Le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 1,5 %, sauf pour les principales UGT de la Branche Propulsion, pour lesquelles un taux de 2 % a été retenu (sans changement par rapport à 2010).
- Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 8 % après impôts (sans changement par rapport à 2010) appliqué à des flux de trésorerie après impôts, à l'exception des UGT de la Branche Sécurité pour lesquelles un taux de 9,5 % a été retenu (sans changement par rapport à 2010).

Il résulte de ce test qu'aucune dépréciation complémentaire à celles déjà constatées sur les actifs pris isolément n'est à constater et que la valeur recouvrable de chaque UGT justifie totalement les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du Groupe. Aucune dépréciation de goodwill n'avait été constatée à l'issue du test de dépréciation annuel conduit en 2010.

Par ailleurs, une étude de sensibilité a été réalisée sur les principaux écarts d'acquisition du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- Variation du cours du dollar US / Euro de 5 %,
- Variation du taux d'actualisation de référence retenu de + 0,5 %,
- Variation du taux de croissance à l'infini de - 0,5 %.

En 2011, comme en 2010, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables.

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2010			30.06.2011		
	Brut	Amortissements / dépréciations	Net	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
Programmes	2 670	(1 105)	1 565	2 671	(1 193)	1 478
Frais de développement	1 256	(339)	917	1 354	(367)	987
Concessions commerciales	156	(73)	83	176	(90)	86
Logiciels	309	(263)	46	339	(292)	47
Marques	147	(8)	139	147	(8)	139
Relations commerciales	280	(66)	214	302	(83)	219
Technologies	131	(22)	109	123	(27)	96
Autres	92	(35)	57	90	(31)	59
TOTAL	5 041	(1 911)	3 130	5 202	(2 091)	3 111

La valeur des marques à durée de vie indéfinie est de 119 millions d'euros. Ces marques sont constituées de la marque Snecma (85 millions d'euros) et de la marque Turbomeca (34 millions d'euros).

La durée d'amortissement résiduelle moyenne pondérée des programmes est d'environ 7,5 ans.

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
Au 31.12.2010	5 041	(1 911)	3 130
Immobilisations générées en interne	132	–	132
Acquisitions séparées	19	–	19
Sorties et cessions	(4)	3	(1)
Dotations aux amortissements	–	(160)	(160)
Dépréciations en résultat	–	(23)	(23)
Reclassement	30	3	33
Variations de périmètre	18	(14)	4
Effet des variations de change	(34)	11	(23)
Au 30.06.2011	5 202	(2 091)	3 111

Le montant des frais de recherche comptabilisé en charges au 30 juin 2011, y compris charges d'amortissements, est de 252 millions d'euros (181 millions d'euros au 30 juin 2010 hors activités destinées à être cédées et y compris charges d'amortissement).

Les frais de développement immobilisés au 30 juin 2011 sont de 120 millions d'euros (84 millions d'euros au 30 juin 2010).

Au titre de la période, les charges d'amortissement des frais de développement s'élèvent à 26 millions d'euros (23 millions d'euros au 30 juin 2010).

Par ailleurs, un amortissement de 106 millions d'euros a été constaté sur les valeurs réévaluées (affectation du prix d'acquisition du groupe Snecma pour 79 millions d'euros et autres acquisitions récentes pour 27 millions d'euros).

La valeur recouvrable des programmes, projets, famille de produits est déterminée sur la base d'un modèle de flux futurs de trésorerie prévisionnels sur la durée de commercialisation estimée du programme, périodes de temps pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines d'années.

Le test de dépréciation réalisé au 30 juin 2011 sur certains programmes a conduit à constater une dépréciation complémentaire de 9 millions d'euros sur les frais de développement du programme TP400 au niveau de la Propulsion, comptabilisée comme une charge opérationnelle courante.

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010			30.06.2011		
	Brut	Amortissements / dépréciations	Net	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
Terrains	223	–	223	226	–	226
Constructions	1 108	(548)	560	1 223	(636)	587
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 701	(2 572)	1 129	3 870	(2 742)	1 128
Immobilisations en cours, avances et acomptes	184	(3)	181	205	(5)	200
Agencement et aménagement de terrains	34	(19)	15	40	(22)	18
Constructions sur sol d'autrui	69	(24)	45	81	(38)	43
Matériels informatiques et autres	431	(331)	100	451	(353)	98
TOTAL	5 750	(3 497)	2 253	6 096	(3 796)	2 300

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Amortissements /		Net
	Brut	dépréciations	
Au 31.12.2010	5 750	(3 497)	2 253
Immobilisations générées en interne	18		18
Acquisitions	129		129
Sorties et cessions	(71)	59	(12)
Dotations aux amortissements		(152)	(152)
Reclassement	(5)	2	(3)
Variations de périmètre	367	(250)	117
Effet des variations de change	(92)	42	(50)
Au 30.06.2011	6 096	(3 796)	2 300

Au cours de la période, aucun nouveau projet immobilier n'a été financé en location financement.

NOTE 14 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES

Les immobilisations financières comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010			30.06.2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres non consolidés *	313	(149)	164	282	(144)	138
Autres immobilisations financières	242	(81)	161	230	(87)	143
TOTAL	555	(230)	325	512	(231)	281

* dont 53 millions d'euros au 30 juin 2011 de titres cotés (57 millions d'euros au 31 décembre 2010). La variation s'explique principalement par la consolidation de la société Messier-Dowty Mexico.

TITRES NON CONSOLIDÉS

Ils comprennent la participation du groupe Safran dans diverses sociétés non consolidées dont les plus significatives sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	Comptes arrêtés au	Pourcentage de contrôle	Capitaux propres après résultat	Résultat	Valeur nette	Valeur nette
					au bilan au 31.12.2010	au bilan au 30.06.2011
Sichuan Snecma Aero-Engine Maintenance	31.12.2010	20,00	43,2	5,9	9,7	9,7
Messier Dowty Singapore Pte	31.12.2010	100,00	6,1	0,0	6,4	6,4
Arianespace Participation	31.12.2010	10,60	17,9	(82,5)	10,6	1,9
Embraer *	31.12.2010	1,12	NC **	NC **	44,4	43,5
SMA	31.12.2010	100,00	(11,4)	(13,6)	0,0	0,0
Myriad Group *	31.12.2010	6,46	46,7	(24,8)	12,4	9,6

* titres cotés sur des marchés de valeurs.

** données non communiquées.

Les titres de participation sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à la juste valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective de perte de valeur significative ou durable, une dépréciation est enregistrée en « autres produits et charges financiers ».

Le Groupe a examiné la valeur des différents titres disponibles à la vente, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles et compte tenu du contexte actuel de marché, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

Une perte de valeur de 8,7 millions d'euros sur la participation du Groupe au capital d'Arianespace Participation a été comptabilisée au 30 juin 2011 dans le compte de résultat.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Elles se composent de :

(en millions d'euros)	31.12.2010	30.06.2011
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	90	76
Prêts sociaux	25	26
Dépôts et cautionnements	13	14
Prêts liés au financement des ventes	1	1
Autres	32	26
TOTAL	161	143
dont non courant	51	61
dont courant	110	82

Les avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées sont des avances renouvelables en compte courant.

Les autres immobilisations financières évoluent ainsi :

(en millions d'euros)	
Au 31.12.2010	161
Augmentation	22
Diminution	(11)
Dépréciation	(6)
Effet des variations de change	(1)
Variation de périmètre *	(22)
Au 30.06.2011	143

* dont comptes courants sur Messier Dowty Mexico (consolidé en 2011) et Roxel (entrée 2011).

NOTE 15 – PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

La part du Groupe dans la situation nette et le résultat des sociétés mises en équivalence s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2010	30.06.2011			Net
		Net	% d'intérêts	Capitaux Propres	
Ingenico ⁽¹⁾	227	22,66 %	230	6	236
Autres ⁽²⁾	9	100,00 %	10	–	10
TOTAL	236		240	6	246

(1) En l'absence de données publiées par la société Ingenico à la date de publication du présent document, la quote-part de résultat relative au premier semestre 2011 a été déterminée à partir de prévisions fournies par un consensus d'analystes. La valeur boursière s'élève à 396 millions d'euros au 30 juin 2011 (11 773 146 actions valorisées à 33,62 euros) contre 315 millions d'euros au 31 décembre 2010 (11 630 206 actions à 27,095 euros).

(2) Sociétés déconsolidées et dont les réserves ont été gelées.

La société Ingenico est comptabilisée par mise en équivalence depuis le 31 mars 2008.

Une revue des indices de pertes de valeur a été conduite sur cette participation et n'a pas amené à constater de dépréciation.

L'évolution du poste des titres mis en équivalence se présente comme suit :

(en millions d'euros)	
Au 31.12.2010	236
Quote-part de résultat	6
Autres variations	4
Au 30.06.2011	246

NOTE 16 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie se compose de placements dont l'échéance est à moins de 3 mois dès l'origine et sans risque de taux, facilement convertibles et liquides.

La composition du poste au 30 juin 2011 se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010	30.06.2011
Titres de créances négociables	21	–
OPCVM	26	24
Placements à court terme	1 575	617
Dépôts à vue	440	1 119
TOTAL	2 062	1 760

L'évolution du poste trésorerie et équivalents de trésorerie est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2010	2 062
Variations de la période	(361)
Variations de périmètre	71
Effet des variations de change	(12)
Au 30.06.2011	1 760

NOTE 17 – SYNTHÈSE DES ACTIFS FINANCIERS

RÉPARTITION À TAUX FIXE ET VARIABLE

La répartition des actifs financiers courants et non courants à taux fixe et taux variable est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010		30.06.2011	
	Base	Taux	Base	Taux
Immobilisations financières non courantes ⁽¹⁾	51	1,12 %	61	1,02 %
Immobilisations financières courantes	110	2,12 %	82	2,38 %
Actifs financiers	161	1,78 %	143	1,80 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 062	Euribor	1 760	Euribor
TOTAL	2 223		1 903	

(1) hors titres non consolidés.

NOTE 18 – CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

A) CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2011, le capital social de Safran, entièrement libéré, est composé de 417 029 585 actions de 0,20 euro chacune.

À l'exception de ses actions, les capitaux propres de Safran n'incluent pas d'autres instruments de capitaux propres émis.

B) RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Chaque action confère un droit de vote simple. Les actions inscrites au nominatif depuis plus de 2 ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les 13 953 268 actions d'autocontrôle sont privées de droit de vote.

La structure du capital a évolué comme suit :

31 décembre 2010

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote	% Droits de vote *
Public	198 734 480	47,65 %	207 125 614	40,94 %
État	125 940 227	30,20 %	150 752 222	29,80 %
Actionnariat salarié	66 599 710	15,97 %	131 455 955	25,98 %
Areva	8 300 000	1,99 %	16 600 000	3,28 %
Autodétention / Autocontrôle	17 455 168	4,19 %	–	–
TOTAL	417 029 585	100,00 %	505 933 791	100,00 %

* droits de vote exerçables.

30 juin 2011

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote	% Droits de vote *
Public	202 352 686	48,52 %	209 354 794	41,51 %
État	125 940 227	30,20 %	150 752 222	29,89 %
Actionnariat salarié	67 253 374	16,12 %	130 323 450	25,84 %
Areva	7 530 030	1,81 %	13 930 030	2,76 %
Autodétention / Autocontrôle	13 953 268	3,35 %	–	–
TOTAL	417 029 585	100,00 %	504 360 496	100,00 %

* droits de vote exerçables.

C) RÉSERVES

Leur évolution résulte des événements suivants :

(en millions d'euros)

Réserves au 31.12.2010	4 214
– Affectation en réserves du résultat 2010	207
– Distribution de dividendes	(202)
– Variation écart de conversion	(102)
– Autres	12
Réserves au 30 juin 2011	4 129

D) PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS PROPRES

L'Assemblée générale du 27 mai 2010 avait renouvelé l'autorisation donnée au directoire, par l'Assemblée générale du 28 mai 2009, de vendre et d'acheter des actions de la Société.

L'Assemblée générale du 21 avril 2011 a donné l'autorisation au conseil d'administration de vendre et d'acheter des actions de la Société dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Dans le cadre de ces autorisations, sur le premier semestre 2011, la Société a acheté 609 234 actions pour 15 millions d'euros et en a vendu 609 234 actions pour 15 millions d'euros dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Attribution d'actions gratuites

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2008, le directoire a décidé de procéder à une attribution d'actions gratuites le 3 avril 2009. Cette attribution concerne les salariés des sociétés du Groupe situées dans l'Union Européenne inscrits à l'effectif le 3 avril 2009, soit 42 345 salariés répartis dans dix pays, à raison de 100 actions par salarié.

■ Conditions d'attribution

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires devient définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les salariés de sociétés du Groupe dont le siège est établi en France, suivie d'une période de conservation minimale de deux années à compter de l'acquisition définitive. Pour les salariés de sociétés du Groupe dont le siège est établi hors de France la période d'acquisition est de quatre années, et ils ne sont pas soumis à une période de conservation.

L'attribution des droits n'est liée à aucune condition particulière de performance autre que la présence effective des salariés durant la période d'acquisition des droits.

Toutes les actions gratuites attribuées par Safran sont exclusivement dénouées en actions.

■ Valorisation des droits

Les droits ont été valorisés à leur juste valeur le jour de leur octroi. La valeur de l'action à la date d'attribution a été diminuée du montant estimé des dividendes futurs actualisés qui ne seront pas versés aux salariés pendant la période d'acquisition des droits, ainsi que d'un coût d'incessibilité pour les salariés français.

	France		Étranger
Date d'attribution	03.04.2009		03.04.2009
Date d'acquisition des droits	03.04.2011		03.04.2013
Période d'incessibilité	2 ans		aucune
Nombre de salariés bénéficiaires à la date d'attribution	36 785		5 560
Nombre d'actions par salarié		100	
Nombre d'actions octroyées	3 678 500		556 000
Hypothèse de taux de distribution de dividendes		3,17 %	
Taux sans risque à la date d'attribution		2,675 %	
Valeur de l'action à la date d'attribution		7,54 €	
Juste valeur unitaire	6,75 €		6,64 €

Le montant de la charge comptabilisée sur le premier semestre 2011 au titre des actions gratuites attribuées s'élève à 4,9 millions d'euros (5,8 millions d'euros au premier semestre 2010).

Les actions gratuites acquises par les salariés des sociétés françaises ont été livrées début avril 2011 (3 502 100 actions).

NOTE 19 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010	Dotations	Reprises			Autres	30.06.2011
			Utilisations	Transfert	Sans objet		
Garanties de fonctionnement	507	107	(57)		(68)	12	501
Garanties financières	47	2			(6)	1	44
Prestations à fournir	482	159	(141)		(8)	(95) *	397
Engagements sociaux	30	4	(10)			1	25
Engagements de retraites et assimilés	366	31	(17)		(2)	22	400
Contrats commerciaux et créances à long terme	164	14	(35)		(58)	2	87
Pertes à terminaison et pertes en carnet	599	139	(68)	(72)	(14)	14	598
Litiges	65	5	(7)		(5)	(4)	54
Situation nette négative	19	6	(1)				24
Autres	145	16	(23)		(5)	(7)	126
TOTAL	2 424	483	(359)	(72)	(166)	(54)	2 256
Non Courant	1 310						1 201
Courant	1 114						1 055

* Dont reclassement d'une provision de 81 millions d'euros en besoin de fonds de roulement.

Des reclassements sont opérés lorsqu'une provision a initialement été inscrite au passif, notamment en provision pour pertes à terminaison ou pertes en carnet et est ensuite reclassée à l'actif, par exemple en provision pour dépréciation des stocks et en-cours.

NOTE 20 – DETTES SOUMISES À DES CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les dettes soumises à des conditions particulières correspondent essentiellement aux avances remboursables consenties par l'État français.

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2010	701
Nouvelles avances reçues	5
Remboursement d'avances	(16)
Charges d'intérêts	18
Écart de conversion	(2)
Au 30.06.2011	706

NOTE 21 – PASSIFS PORTANT INTÉRÊTS

Décomposition des passifs portant intérêts

(en millions d'euros)	31.12.2010	30.06.2011
Emprunt obligataire	763	751
Dettes de crédit bail	175	163
Emprunts à long terme	545	529
Total des passifs non courants portant intérêts (partie > 1 an dette financière à l'origine)	1 483	1 443
Dettes de crédit bail	16	15
Emprunts à long terme	253	267
Intérêts courus non échus	5	4
Passifs courants portant intérêts à long terme dès l'origine	274	286
Billets de trésorerie	201	285
Concours bancaires court terme et assimilés	93	84
Passifs courants portant intérêts à court terme dès l'origine	294	369
Total des passifs courants portant intérêts (< 1 an)	568	655
TOTAL DES PASSIFS PORTANT INTÉRÊTS	2 051	2 098

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)		2 051
Total au 31.12.2010		2 051
Augmentation des emprunts		14
Diminution des emprunts		(57)
Variations des crédits de trésorerie		107
Variations de périmètre		13
Écarts de change		(17)
Reclassements & autres		(13)
TOTAL AU 30.06.2011		2 098

Décomposition globale taux fixe et variable, avant couverture :

(en millions d'euros)	Non courant				Courant			
	31.12.2010		30.06.2011		31.12.2010		30.06.2011	
	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	907	4,09 %	877	4,06 %	93	3,47 %	72	3,43 %
Taux variable	576	2,19 %	566	2,32 %	475	1,82 %	583	1,84 %
TOTAL	1 483	3,35 %	1 443	3,38 %	568	2,09 %	655	2,02 %

Décomposition globale taux fixe et variable, après couverture :

(en millions d'euros)	Non courant				Courant			
	31.12.2010		30.06.2011		31.12.2010		30.06.2011	
	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	145	4,54 %	126	4,45 %	93	3,47 %	72	3,43 %
Taux variable	1 338	2,32 %	1 317	2,57 %	475	1,82 %	583	1,84 %
TOTAL	1 483	2,53 %	1 443	2,73 %	568	2,09 %	655	2,02 %

La position financière nette du Groupe s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010	30.06.2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 062	1 760
Passifs non courants et courants portant intérêt	2 051	2 098
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette	13	3
TOTAL	24	(335)

Par ailleurs, il faut noter l'existence de trois lignes de cession de créances clients sans recours :

- CFM Inc. :
 - Ligne confirmée de 200 millions de dollars US à 24 mois consentie en octobre 2009 par General Electric Capital Corp., utilisée au 30 juin 2011 à hauteur de 71,5 millions de dollars US (soit 35,8 millions de dollars US à 50 %) contre 92,1 millions de dollars US (soit 46 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2010.
 - Ligne confirmée de 870 millions de dollars US à 364 jours renouvelée en décembre 2010 par un pool de 5 banques coordonné par BNP Paribas, utilisée au 30 juin 2011 à hauteur de 869 millions de dollars US (soit 434,5 millions de dollars US à 50 %) contre 822,2 millions de dollars US (soit 411 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2010.
- CFM SA :
 - Ligne confirmée d'un équivalent US dollars de 110 millions d'euros à 24 mois consentie en juillet 2010 par Medio Factoring (Groupe Intesa San Paolo) utilisée au 30 juin 2011 à hauteur de 45 millions de dollars US (soit 23 millions de dollars US à 50 %), contre 48 millions de dollars US (soit 24 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2010.

NOTE 22 – PARTIES LIÉES

Le Groupe a retenu, conformément à IAS24, les parties liées suivantes : actionnaires de Safran (État français inclus), sociétés contrôlées par ces mêmes actionnaires, et les dirigeants.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2010	30.06.2011
Ventes aux parties liées	1 500	1 649
Achats auprès des parties liées	(76)	(103)

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010	30.06.2011
Créances sur les parties liées	1 444	1 684
Dettes envers les parties liées	1 841	2 029

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2010	30.06.2011
Garanties données aux parties liées (engagements hors bilan)	729	683

Les transactions avec les parties liées concernent principalement la livraison de produits aéronautiques à la Direction Générale de l'Armement.

NOTE 23 – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation. L'incidence de la variation du cours de change s'entend de la variation des cours entre la clôture et l'ouverture et de son impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

LES FLUX DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des comptes à vue ou à terme. Ces montants ont une échéance de moins de 3 mois et sont convertibles en un montant connu de trésorerie.

La composition de ces montants est détaillée en note 16.

DÉCAISSEMENTS NETS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Ils se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2010	30.06.2011
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(103)	(151)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(123)	(147)
Variations des dettes sur acquisition d'immobilisations incorporelles	(29)	–
Variations des dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles	(10)	(12)
Variations créances sur cession d'immobilisations corporelles	(1)	–
Produits de cession des immobilisations corporelles	12	11
TOTAL	(254)	(299)

TRANSACTIONS SIGNIFICATIVES SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE

Le Groupe a réalisé certaines transactions qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Ils concernent principalement :

(en millions d'euros)	
■ les charges d'amortissement, dépréciation et provisions	262
■ l'incidence des variations de valeur des instruments financiers non dénoués ⁽¹⁾	(962)
■ les plus ou moins values de cession d'éléments d'actifs immobilisés	10
■ autres	22
TOTAL	(668)

(1) Cette incidence résulte principalement de la décision du Groupe d'appliquer une comptabilité dite spéculative à compter du 1^{er} juillet 2005 et donc de constater dans son résultat financier la variation de la juste valeur de ses instruments financiers à partir de cette date.

DIVIDENDES ET INTÉRÊTS

Le Groupe classe les dividendes reçus et intérêts reçus ou payés, sur la dette nette, en activités opérationnelles.

NOTE 24 – GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

La majorité du chiffre d'affaires des activités Propulsion aéronautique et spatiale et Équipements aéronautiques est libellée en dollar US, monnaie qui constitue le référentiel quasi unique du secteur aéronautique civil. L'excédent net annuel des recettes sur les dépenses pour ces activités s'est élevé à 2,12 milliards de dollars US pour le premier semestre 2011 (contre 2,04 milliards de dollars US pour le premier semestre 2010).

Afin de protéger ses résultats, le Groupe met en œuvre une politique de couverture (décrite ci-après) dont la finalité est de réduire les facteurs d'incertitude affectant sa rentabilité opérationnelle et lui donner le temps nécessaire à l'adaptation de ses coûts à un environnement monétaire défavorable.

Politique de couverture

La politique de gestion du risque de change définie par Safran SA pour l'essentiel de ses filiales repose sur deux principes :

- Protéger la performance économique des fluctuations aléatoires du dollar ;
- Optimiser la qualité des couvertures chaque fois que possible, sans qu'à aucun moment le premier principe ne soit remis en cause.

La protection de la performance économique nécessite que soient définis une parité minimum du dollar US et un horizon sur lequel s'applique cette protection. La parité minimum correspond à un cours du dollar permettant à Safran de tenir ses objectifs de résultat opérationnel. C'est ainsi que des couvertures fermes (hors ventes de call) ont été engagées sur un horizon de quatre ans.

Méthode de gestion

La politique de couverture s'appuie sur la gestion d'un portefeuille d'instruments financiers permettant de ne pas descendre en deçà d'une parité plancher de référence.

Dans le cadre des actions de constitution du portefeuille d'instruments de couverture, les principaux produits utilisés sont les ventes à terme, les accumulateurs et les achats d'options (Call Euro / Put USD).

Des actions d'optimisation sont également mises en œuvre en vue d'améliorer la parité plancher. Ces actions sont toujours conduites dans un souci de préservation de la performance économique du Groupe. Elles s'appuient sur des produits permettant éventuellement de bénéficier d'une amélioration partielle des parités sous-jacentes, sans remettre pour autant en cause la parité plancher d'origine.

Les produits sous-tendant cette stratégie sont essentiellement des achats à terme, des accumulateurs et des achats et ventes d'options (Call USD / Put Euro).

INSTRUMENTS FINANCIERS DE CHANGE

Le portefeuille des instruments financiers se ventile comme suit :

(en millions de devises)	31.12.2010				30.06.2011			
	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans
Contrat forward	(216)				302			
Position vendeuse de USD	(229)	10 737	6 467	4 270	362	11 441	5 270	6 171
<i>Dont contre EUR</i>	(198)	9 938	5 748	4 190	375	10 681	4 667	6 014
Position acheteuse de USD	5	(1 103)	(903)	(200)	(72)	(1 798)	(1 388)	(410)
<i>Dont contre EUR</i>	10	(800)	(600)	(200)	(65)	(1 678)	(1 278)	(400)
Position vendeuse de GBP contre EUR	0,2	21	21	–	0,2	3	3	–
Position acheteuse de GBP contre EUR	(0,1)	(3)	(3)	–	–	–	–	–
Position acheteuse de PLN contre EUR	3	(225)	(85)	(140)	3,0	(250)	(70)	(180)
Position acheteuse de EUR contre CHF	(11,0)	(83)	(56)	(27)	(13)	(85)	(40)	(45)
Position acheteuse de MXN contre USD	16	(3 149)	(999)	(2 150)	23	(2 710)	(1 040)	(1 670)
Options de change	(128)				294			
<i>Achat Put</i>	69	1 500	1 500	–	212	2 885	1 360	1 525
<i>Vente Put</i>	(1)	(100)	(100)	–	(62)	(750)	(750)	–
<i>Achat Call</i>	–	–	–	–	2	(1 500)	(1 500)	–
<i>Vente Call</i>	(155)	7 222	4 174	3 048	(97)	11 980	6 094	5 886
<i>Accumulateurs Vendeurs de USD</i>	(55)	9 872	6 309	3 563	234	13 032	1 951	11 081
<i>Accumulateurs Acheteurs de USD</i>	11	(1 702)	(1 702)	–	(2)	(2 415)	(1 114)	(1 301)
<i>Accumulateurs Vendeurs de GBP</i>	3	302	302	–	8	182	182	–
<i>Accumulateurs Vendeurs de CAD</i>	–	–	–	–	–	408	–	408
TOTAL	(344)				596			

Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros ; les montants notionnels sont exprimés en millions de devises.

L'évolution de juste valeur de 940 millions d'euros entre le 31 décembre 2010 et le 30 juin 2011 se décompose entre 962 millions d'euros de variation de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués au 30 juin 2011, 22 millions d'euros de primes reçues et 0,1 million d'euros de primes échues.

Au regard des contraintes comptables liées à l'application de la norme IAS39, le Groupe a décidé de ne pas appliquer la comptabilité de couverture et de comptabiliser en résultat financier la totalité de la variation de la juste valeur de ses instruments financiers. Ainsi les variations de juste valeur des instruments non dénoués à la clôture (962 millions d'euros) et les primes échues (0,1 million d'euros) sont inscrites en résultat financier de la période.

Parallèlement, afin de traduire les effets économiques de sa politique de couverture de change, le Groupe établit des données ajustées dans lesquelles les résultats des opérations de couverture sont présentés sur les mêmes périodes que ceux des flux couverts (cf. préambule).

Par ailleurs, l'acquisition de la société L-1 annoncée le 20 septembre 2010 a fait l'objet d'une couverture de change pour un montant notionnel de 1,08 milliards de dollars US. La juste valeur des achats à terme non dénoués au 30 juin 2011 dédiés à cette opération était de (46) millions d'euros. Cette juste valeur a été inscrite en résultat financier au 30 juin 2011. Ces instruments ont été dénoués en juillet résultant finalement sur une perte de (28) millions d'euros.

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre deux natures de risques :

- un risque de prix lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. Les variations de taux d'intérêt influent sur la valeur de marché de ces actifs et passifs,
- un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le résultat du Groupe.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, arbitre entre ces deux natures de risques, en utilisant au besoin des instruments financiers propres au marché des taux (swap de taux d'intérêt, options...).

Au 30 juin 2011, des swaps de taux étaient en place d'échéance 3 à 5 ans pour un montant total de 750 millions d'euros, liés à la variabilisation de l'émission obligataire ; swaps payeur variable / receveur fixe faisant l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

(en millions de devises)	31.12.2010				30.06.2011			
	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans
Swaps de taux								
Payeur variable couverture de juste valeur	13	750	–	750	3	750	–	750
TOTAL	13	750	–	750	3	750	–	750

L'endettement au titre de l'épargne salariale est effectué à taux variable, mais révisable uniquement annuellement. L'endettement à long terme résiduel du Groupe est pris en majorité à taux variable, composé notamment de swap de couverture de 750 millions d'euros ayant permis de variabiliser l'émission obligataire de novembre 2009, ainsi que de l'emprunt BEI de 300 millions d'euros tiré intégralement le 17 décembre 2010. Toute augmentation des taux d'intérêt de 1 % se traduirait par un accroissement du coût de la dette nette de 1,4 million d'euros pour l'année (contre 8 millions d'euros en 2010).

GESTION DU RISQUE MATIÈRES PREMIÈRES

Depuis 2009, une politique de couverture de l'exposition du Groupe aux variations du prix de certaines matières premières cotées (Nickel, Platine) a été mise en place. Son objectif est de protéger la performance économique du Groupe des fluctuations des cours des matières premières.

Ces couvertures qui visent à réduire les facteurs d'incertitude ont été engagées sur un horizon de 5 ans. L'instrument financier utilisé est l'achat à terme de matières premières sur le London Metal Exchange (LME).

Ces achats à terme sont affectés aux flux hautement probables des sociétés du Groupe générés par les achats de pièces semi-finies ayant une forte composante matières premières. Ces flux sont déterminés à partir du carnet de commandes et des prévisions budgétaires.

Les contrats d'achat à terme de nickel au 30 juin 2011 représentent un montant notionnel de 2 612 tonnes de nickel dont 694 ont une maturité inférieure à un an et 1 918 entre un et cinq ans. La juste valeur de ces instruments est de 7,2 millions d'euros au 30 juin 2011.

NOTE 25 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

AVALS, CAUTIONS ET AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements liés à l'activité courante

Les différents engagements donnés représentent :

(en millions d'euros)	31.12.2010	30.06.2011
Engagements sociaux	86	86
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	275	279
Engagements donnés vis-à-vis de tiers	1 096	1 070
Engagements donnés vis-à-vis des douanes	78	86
Garanties de passif données	110	24
Écarts actuariels et coûts des services passés non reconnus	131	118
Autres engagements	164	178
TOTAL	1 940	1 841

En termes d'engagements reçus, le groupe Safran constate :

(en millions d'euros)	31.12.2010	30.06.2011
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	15	8
Garanties de bonne fin	19	17
Avals, cautions reçus	53	49
Garanties de passif reçues ⁽¹⁾	203	138
Autres engagements reçus	3	7
TOTAL	293	219

(1) Les montants de garanties de passif reçues au 30 juin 2011 n'incluent pas les garanties reçues dans le cadre de l'acquisition de SME, décrites en note 3 du présent document.

Il n'existe pas d'engagement donné et reçu provenant des activités destinées à être cédées.

Autres engagements et obligations contractuelles

Le Groupe constate des obligations ou engagements à effectuer des paiements futurs :

(en millions d'euros)	31.12.2010	30.06.2011	Paiements dus par période		
	Total	Total	À moins d' 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes à long terme à l'origine	803	799	270	339	190
Obligations en matière de crédit bail	191	179	15	66	98
Contrats de location simple	218	189	41	113	35
Emprunt obligataire	762	751	–	751	–
TOTAL	1 974	1 918	326	1 269	323

Le montant des paiements de location dans le résultat de l'exercice est de 48 millions d'euros.

GARANTIES D'ACTIF ET DE PASSIF

À l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues. Au 30 juin 2011 une de ces garanties a été mise en œuvre dans le cadre de la récente acquisition de SME (cf note 3).

ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENTS

Au 30 juin 2011, le montant des engagements d'investissements au titre des immobilisations corporelles ressort à 112 millions d'euros contre 108 millions d'euros au 31 décembre 2010.

GARANTIE FINANCIÈRES ACCORDÉES DANS LE CADRE DE LA VENTE DES PRODUITS DU GROUPE

Ces garanties données génèrent une exposition brute au 30 juin 2011 de 101,2 millions de dollars ; ce montant ne reflète toutefois pas le risque effectif supporté par Safran. En effet, ces obligations sont contre-garanties par la valeur des actifs sous-jacents, c'est-à-dire des avions obtenus en gage. Ainsi, le risque net tel qu'il ressort du modèle d'évaluation est entièrement provisionné dans les comptes.

NOTE 26 – LITIGES

En dehors des éléments ci-dessous, ni Safran ni aucune de ses filiales ne sont ou n'ont été, notamment au cours des douze derniers mois, parties à des procédures gouvernementales, judiciaires ou arbitrales susceptibles d'avoir ou ayant eu récemment une incidence significative sur la situation financière ou la rentabilité de Safran et/ou du Groupe. Safran n'a pas connaissance que de telles procédures soient envisagées à son encontre par des autorités gouvernementales ou des tiers. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas en premier lieu du stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque. Safran estime qu'il a passé les provisions adéquates afin de couvrir les risques de litiges généraux ou spécifiques en cours ou éventuels.

- La responsabilité de certaines filiales de Safran est invoquée dans le cadre des procédures pénales et/ou civiles à l'occasion des accidents aéronautiques. L'indemnisation éventuelle des parties civiles pour la part concernant Safran ou ses filiales est prise en charge par la police d'assurance Groupe.
- Sagem Défense Sécurité a été assigné par un fournisseur, en réparation d'une prétendue rupture brutale et abusive des relations commerciales, pour un montant de 30 millions d'euros. Par jugement en date du 23 juillet 2008, Sagem Défense Sécurité a été condamné au versement de dommages et intérêts pour un montant total de 1 million d'euros. Le fournisseur a fait appel de cette décision. Par arrêt en date du 26 mai 2011 la Cour d'Appel de Paris a confirmé le jugement du Tribunal de Commerce et condamné Sagem Défense Sécurité à verser 10 millions d'euros de dommages et intérêts au fournisseur. La décision de la Cour d'Appel étant exécutoire, Sagem Défense Sécurité a réglé le montant global de la condamnation. Sagem Défense Sécurité s'est pourvu en cassation. Compte tenu des provisions antérieurement constituées, la charge opérationnelle non courante comptabilisée au cours du premier semestre 2011 s'élève à 7 millions d'euros.
- La société SME, acquise par Safran auprès de SNPE le 5 avril 2011, s'est vue notifier en juillet 2010, par la préfecture de Haute Garonne, un arrêté de mise en demeure de supprimer les rejets d'ion perchlorate dans les eaux superficielles. Cet arrêté a fait l'objet d'un recours en annulation introduit par SME mais un courrier de la préfecture du 14 mars 2011 annonce qu'un procès verbal de délit sera dressé pour non respect de cet arrêté.

En liaison avec ces rejets, deux procès verbaux de contravention pour non séparation des réseaux et non déclaration de pollution et un procès verbal de délit pour rejet non autorisé de substance nuisible ont été pris à l'encontre de SME. Les accords d'acquisition de SME incluent l'octroi d'une garantie environnementale, de SNPE à Safran, qui prévoit la réalisation par SME d'investigations complémentaires et l'adoption d'un plan d'action pour la gestion du perchlorate (cf note 3) dont le contenu doit être validé par les autorités. La mise en œuvre de ces mesures devrait influencer de façon positive sur l'ensemble de ces procédures.

- Fin 2002, un groupe d'industriels français, parmi lesquels figure l'ex-groupe Snecma, a été saisi collectivement d'une demande d'arbitrage par un client commun réclamant une somme qui, selon le demandeur, ne saurait être inférieure à 260 millions de dollars US et pour laquelle le groupe d'industriels peut être solidaire à l'égard du demandeur. Cette demande était relative à l'exécution d'anciens contrats réalisés par ces industriels et dans lesquels la participation de l'ex-groupe Snecma était de l'ordre de 10 %. Tous les industriels concernés contestaient cette demande. Un accord prévoyant que les industriels visés par la demande d'arbitrage renonceraient à se prévaloir des délais de prescription éventuellement opposables au demandeur a été conclu, et ce dernier a retiré cette demande d'arbitrage en juin 2003, réservant ses droits d'en déposer une nouvelle pour un montant qui pourrait être supérieur. Safran n'a pas constitué de provision à ce stade.
- Le consortium EPI Europrop International, dont Snecma est actionnaire et garant, au même titre que ses coactionnaires, développe la motorisation de l'A400M. EPI a reçu en 2007 et 2008 des réclamations de son client Airbus Military. Ces réclamations avaient été formellement contestées par EPI, en ce qu'elles n'étaient pas assorties de justifications suffisantes pour en apprécier la pertinence ni en évaluer l'impact éventuel sur EPI. Des accords signés en avril 2011 ont mis un terme définitif à ces réclamations.
- Fin 2008, trois salariés d'une filiale du Groupe ont été mis en examen dans le cadre d'une instruction judiciaire relative à des faits qui auraient consisté dans le versement par la société Sagem SA – entre 2000 et 2003 – de commissions au profit d'intermédiaires locaux à des fins prétendues de corruption d'agents publics de la République du Nigeria dans le but d'obtenir l'attribution du marché des cartes d'identité électroniques de cet Etat. Au cours de cette instruction, la société Safran a été elle-même mise en examen courant février 2009. Selon réquisitoire définitif du 18 janvier 2011, le Procureur de la République de Paris a requis un non lieu partiel, au bénéfice de la société Safran et de l'un des trois salariés mis en examen, ainsi que le renvoi des deux autres salariés devant le Tribunal Correctionnel. Par ordonnance du 28 février 2011, le Juge d'Instruction a décidé le renvoi de la société Safran et de deux salariés devant le Tribunal Correctionnel, le troisième salarié bénéficiant d'un non lieu. La procédure suit son cours. En ce qui concerne le volet fiscal, l'administration fiscale a procédé en septembre 2009, dans le cadre de cette affaire, au recouvrement d'un montant de 11,7 millions d'euros résultant d'une rectification notifiée fin 2006. Le montant de cette rectification est contesté.
- Safran a reçu en 2009 et en 2010 plusieurs demandes d'information de la DG Concurrence de la Commission Européenne dans le cadre d'une enquête relative à d'anciennes activités de Sagem SA qui ne font plus partie du groupe Safran. Le 5 juillet 2011, Safran s'est vu notifier, par la Commission Européenne, une communication des griefs et a demandé l'accès aux éléments du dossier afin de répondre aux griefs. Safran ne dispose pas des éléments nécessaires pour pouvoir apprécier, à ce stade, les risques liés à une sanction.

LITIGES ET RISQUES FISCAUX :

- En 2007, le redressement notifié au titre des règles de répartition des charges d'impôts appliquées entre la société mère Snecma et ses filiales intégrées jusqu'à 2004, qui s'élève à 14 millions d'euros d'impôts, a fait l'objet d'une réclamation contentieuse devant l'administration fiscale qui a été rejetée le 24 juin 2011. Safran portera ce litige devant le Tribunal Administratif. Ce redressement n'a fait l'objet d'aucune provision à ce jour.
- Deux filiales du Groupe au Brésil se sont vu notifier des redressements fiscaux pour un montant respectivement de 56,2 millions d'euros et de 19,3 millions d'euros au titre principalement de droits et taxes à l'importation non acquittés. Au regard de la législation et de la jurisprudence existantes relatives au dédouanement des produits aéronautiques et à partir des éléments apportés par ces sociétés, ces redressements sont contestés.

NOTE 27 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 25 juillet 2011, Safran a annoncé la finalisation de l'acquisition de L-1 (cf. note 3).

04 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Safran – Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de la société Safran, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels condensés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 27 juillet 2011.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Thierry Colin

ERNST & YOUNG et Autres

Gaël Lamant

Vincent de la Bachelerie

Jean-Roch Varon

